ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

6 mois 1 an LOT et Départements limitrophes 4 fr. 25 8 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur M. DAROLLE, Co-Directeur - L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... 0 fr. 80 0 fr. 80 RECLAMES 3° page 1 fr. 25 2º page 2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

ÉVÉNEMENTS

L'Angleterre attend de sa recon-naissance des Soviets d'importants marchés. - Le communisme bolcheviste et les concessions. L'heure est-elle venue de renouer les relations? -Une appréciation de Mac Donald sur le soviétisme. - A propos de la capacité de paiement du Reich: pourquoi ne point envisager la capacité de la France?

Parmi les raisons qui poussent une partie de l'opinion britannique à la reconnaissance des Soviets il y a lieu de réserver une toute première place aux perspectives mercantiles: a Russie est un marché dont il importe de s'assurer le monopole ou à

Rapportant dernièrement les impressions du D' L. Haden Guest, membre du Parlement et secrétaire le la délégation des trade-unions en Russie, les Daily News écrivaient :

La Russie est disposée à placer des commandes en Grande-Bretagne jusqu'à concurrence de 40 millions livres sterling. Elle est prête aussi à examiner sa responsabilité au sujet des dettes contractées envers les nationaux, à condition que nous reconnaissions nous-mêmes les dommages causés par notre appui aux armées blanches.

Voilà ce qui touche la Grande-Bre-

Des commandes pour 40 millions de livres sterling (plus de 3 milliards teurs. Surtout quand on pense que l chômage des ouvriers et par consequent des industries est la grande source d'inquiétudes pour nos alliés. La promesse, sans contredit, est alléchante, mais peut-elle être autre

chose qu'une promesse? Autrement dit, la Russie pourra-t-elle payer ce qu'elle veut acheter? C'est là le point délicat du problème. La Westminster Gazette n'hésite

pas à trancher la question. La Russie, dit-elle, pourra payer si elle a du crédit. Elle n'aura de crédit que si le Gouvernement des Soviets est reconnu-

La Russie, elle, fait grand état des concessions qu'elle peut offrir. Elle en fait état avec d'autant plus de vanité, que de toutes parts, paraîtil, lui arrivent des demandes de con-

Même d'importants groupements industriels et financiers britanniques qui jusqu'à ce jour avaient combattu la reprise des affaires avec la Russie, réclament eux aussi d'être admis au bénéfice des concessions.

D'ailleurs, il ne faudrait pas croire que le Gouvernement des Soviets apporte une certaine défiance à traiter avec les anciens propriétaires.

Le communisme n'a plus de ces intransigeances. Au contraire. Non seulement, les anciens proprietaires ne sont pas exclus du bénéfice

des concessions, mais la préférence leur sera fréquemment accordée, en raison de leur expérience, de leur connaissance de la Russie et de l'entreprise particulière qu'il s'agit d'exploiter.

Dans ces conditions, on comprend que la Grande-Bretagne, à l'affût de débouchés et aussi d'exploitations à mettre en œuvre, songe de plus en plus à la Russie même soviétique. y trouvera-t-elle un remède à sa crise économique et à sa crise du chômage? Il n'est pas très sûr.

Et puis, comment oublier un passé encore tout récent : ce n'est pas la première fois que Londres amorce des relations des relations d'affaires avec les Soviets, Or, malgré maintes et maintes concessions, Londres dut finalement rompre tout pourparler.

Il est possible que certains esprits tiennent la Russie pour un excellent champ de colonisation : reste à sasi les conditions de sécurité à tous égards sont suffisantes pour tenter dans sont suffisantes pour lenter des intrépides autrement qu'en

La reprise des relations diplomatiques de la Grande-Bretagne avec la Aussie invite à rechercher quelle est Position du travaillisme en face du bolchevisme, spécialement quelle

est la pensée du leader britannique, Mac Donald.

Le Premier Anglais s'est expliqué sur ce point dans la préface de l'édition française de son livre : Le socialisme et la Société.

Au sujet du régime bolcheviste, nous y lisons les réflexions suivantes : Dans son essence, le Soviet, opposé à la conception parlementaire, est le gouvernement du mineur, de l'ouvrier mécanicien et ainsi de suite, au lieu d'être le gouvernement du citoyen. Cette conception, impossible à réaliser, ne fait qu'écarter simplement les problèmes d'une démocratie politique. Mais ces problèmes ne peuvent être constamment éludés et forceront le soviétisme à se modifier, à moins qu'ils le détruisent. Cependant, il y aura cet avantage : nous serons obligés d'examiner à nouveau les bases de la représentation parlementaire, et à la fin, probablement, de greffer la représentation des groupes industriels sur celle des citoyens réunis en circonscriptions régionales ». Ainsi, M. Mac Donald n'est nulle-

ment bolcheviste. Sans doute même trouverait-on maintes indications témoignant de divergences marquées.

Tout au plus, M. Mac Donald songe-t-il à emprunter aux institutions bolcheviques l'idée d'une représentation professionnelle.

Mais cette idée ne semble pas strictement « communiste »

Louis XIV la concevait déjà dans une certaine mesure et de nos jours Mussolini, en Italie, s'en déclare partisan, tandis qu'en France on compte parmi ses adeptes nombre de républi-

de francs au cours actuel), il y a de On parle sans cesse de la capacité quoi convertir à la « reconnais- de paiement de l'Allemagne et les adsance » les plus timides conserva- versaires de la France s'en vont délarant qu'il convient de restreindre les versements de réparations du Reich à sa capacité.

Nous avons montré tout ce qu'il y a de factice au fond de cette dernière notion.

Du moins, il est une question qui mériterait d'être posée : les amis de l'Allemagne, pour réduire le montant de sa dette, invoquent sa capacité; la France, elle aussi, a beaucoup de dettes à son... passif ; dès lors, ne serait-il pas juste de réserver à notre pays un traitement analogue et tenir compte de sa capacité?

La question a été posée avec nette-té, tout récemment, à New-York, par le colonel Boyden, au dîner annuel de la New England Society.

Les passages suivants de son discours méritent d'être retenus:

« Le principe de la capacité de paiement que nous avons demandé à la France et à la Belgique de reconnaître s'applique aux créances des Etats-Unis sur la France et la Belgique avec la même clarté qu'à celles de la France et de la Belgique sur l'Allemagne. Pour de pures raisons pratiques, nous devrions être prêts à tout moment à discuter les dettes interalliées, en nous plaçant ainsi sur le simple terrain pratique. Nous devrions toujours nous rappeler aussi que les créances de l'Angleterre sur ces pays sont aussi valides que les nôtres. Nous ne devrions pas envisager notre créance sur la France isolément. La question n'est pas de savoir si la France peut nous rembourser sa dette envers nous, mais si elle peut rembourser les deux dettes. Je n'hésite pas à dire que je ne crois pas qu'elle le puisse.

« Et je ne serais pas disposé, com-me je le serais pour l'Allemagne, à pousser la France et la Belgique jusqu'à la limite de leur capacité. Je refuse de croire que les citoyens américains oublieront jamais qu'ils ont combattu aux côtés de ces héroïques nations, que ce sont pour nous des amies à qui nous sommes liés par le lien des dangers encourus et des souffrances subies en commun, que leurs sacrifices d'hommes et d'argent pour notre cause commune ont été d'une ampleur qui fait paraître nos propres

pertes petites par comparaison. « Je refuse de croire que le désir éprouvé par les Américains d'être remboursés d'un certain nombre de dollars ira jamais jusqu'à demander que la France et la Belgique ajoutent indûment aux sacrifices qu'elles ont déjà faits et devront encore faire pour se relever des terribles ravages de

cette terrible guerre. Paroles de loyauté, paroles d'équité! Puissent-elles être entendues par les concitoyens du colonel Boyden.

M. D.

INFORMATIONS

EN ALLEMAGNE Le président du Reichstag se déclare partisan

d'une entente avec la France Au cours d'une réunion socialiste qui s'est tenue à Dortmund, M. Loehé, président du Reichstag, s'est déclaré partisan du paiement des réparations et d'une entente avec la France et la Belgique.

Dans son discours, M. Loebé n'a fait aucune allusion désobligeante à la politique des alliés et aux troupes d'occupation.

Pourparlers pour la banque rhénane Le gouvernement d'Empire a invité par écrit M. Louis Hagen à suspendre ses démarches en vue de la création d'une banque westphalo-rhénane d'émission, M. Hagen a répondu qu'il avait déjà mis fin à ces pourparters.

Les condoléances allemandes

sur la perte du « Dixmude » Répondant à une question de la fraction nationaliste du Reichstag, le gouvernement allemand déclare que c'est sur l'ordre du ministre des affaires étrangères que M. Von Hæsch a exprimé au gouvernement français les condoléances de l'Allemagne à l'occasion de la catastrophe du « Dixmude ». Cette catastrophe, dit la réponse, a provoqué une manifes-tation internationale de sympathie, à laquelle le chargé d'affaires allemane ne pouvait pas ne pas participer, sans faire croire à une manifestation politique inamicale de sa part. La démarche a cu lieu dans les termes usités en pareil cas et en sauvegardant la dignité de l'Allemagne

Ces pauvres Allemands!

Dans une vente de fourrures aux enchères, qui a eu lieu le 28 janvier, Londres, toutes les enchères américaines, anglaises et françaises ont été surpassées par celles des acheteurs allemands.

Pendant ce temps-là des collectes se font, tant en Angleterre qu'aux Etats-Unis pour venir au secours de la détresse allemande.

Dans la Ruhr

Réduction du nombre des fonctionnaires

Le général Degoutte a autorisé l'application dans les territoires occupés, de l'ordonnance du Reich prévoyant la diminution du nombre des fonctionnaires. Mais, afin d'empêcher que cette ordonnance ne serve à des fins politiques, le plan suivant lequel seront opérés les congédiements, et le nom des fonctionnaires renvoyés, devront être soumis à l'approbation des autorités d'occupation.

Les grèves recommencent

Le conflit qui s'est élevé entre ouvriers métallurgiques et industriels de la région à Dusseldorf, au sujet de la durée de la journée de travail, continue. La situation qui semblait vouloir s'améliorer, s'est à nouveau aggravée et un certain nombre d'usines qui avaient recommencé à travailler la semaine dernière, ont dû à nouveau fermer leurs portes.

> La question des zones franches

Suivant une information de source officieuse, le Conseil fédéral exécutif de la Suisse ne répondra pas avant la semaine prochaine à la dernière note du gouvernement français sur la question des zones. Le Conseil fédéral renouvellerait sa demande de soumettre à l'arbitrage l'interprétation sans restrictions de l'article 435 du traité de Versailles, et il serait clairement entendu cette fois que, dans le cas où sa demande ne serait pas prise en considération, le gouvernement helvétique se verrait contraint de faire appel à la Société des Nations.

M. Louis Barthou est réélu président de la C. D. R.

La commission des réparations a tenu une seance officielle, au cours de laquelle, à l'unanimité, elle a réé-lu président M. Louis Barthou, premier délégué français et vice-président le marquis Salvago Rahgi, premier délégué italien. La commission a renouvelé également le mandat de

nis (Belgique).

En Angleterre Menace de grève des dockers

Une conférence de délégués représentant 120.000 dockers a décide d'ordonner la cessation du travail le 16 février dans tous les ports de Grande-Bretagne, à moins qu'un accord satisfaisant n'intervienne d'ici là au sujet des salaires.

Les employeurs déclarent qu'étant donnée la stagnation actuelle des affaires, ils ne peuvent pas accorder le relèvement de salaires demandé par les dockers, relèvement qui entraînerait une dépense annuelle supplémentaire de 2 millions de livres ster-

Pour s'assurer des commandes l'Angleterre consent un emprunt à la Lithuanie

Les négociations pour un emprunt de un million de livres sterling consenti à la Lithuanie par la Banque d'Angleterre et garanti par le gouvernement britannique sont pratiquement terminées. Cette somme est destinée à la construction d'un chemin de fer entre Shavli et Memel, L'emprunt est accordé à la condition que les commandes soient effectuées à la Grande-Bretagne.

Second de Trotsky arrêté

On annonce l'arrestation de Préobrajensky, qui, en l'absence de Trotsky, dirigea l'opposition communiste contre le triumvirat Zinoviev-Kamenef-Staline L'arrestation a provoqué une vive agitation dans les masses ouvrières de Moscou, Préoment populaire. De sanglantes collisions auraient eu lieu. Le nom de Préobrajensky ne figure pas aux comptes rendus des obsèques de Lénine dont il fut pourtant l'ami intime, ce qui paraît confirmer son arrestation.

La révolution au Mexique

Les troupes fédérales ont pris Esperanza. Elles attaqueront probablement maintenant Orizava, afin d'essayer de désorganiser les forces re-

La vague de froid sur la Grèce a fait plus de 200 morts

La vague de froid qui passe sur la Grèce et la Macédoine porte le total des victimes à plus de 200. Les communications ferroviaires ont été interrompues en plusieurs endroits. Un express a été arrêté par la neige, qui l'a presque complètement enseveli, à 30 kilomètres d'Athènes.

Mort d'un ancien président de la République portugaise

M. Tiofilo Braga, ancien Président de la République du Portugal, a été trouvé mort à son domicile. Il était âgé de 80 ans.

La terre tremble au Pércu Plusieurs secousses sismiques on

été ressenties à Payta et Puira, dans le nord du Pérou. Les habitants, frappés de panique, se sont enfuis dans la campagne. Il n'y a pas eu de morts et les pertes matérielles sont légères.

La réforme électorale au Sépat

La Commission sénatoriale relative à l'élection des députés, et qui comprend 26 arrondissementiers sur 27 membres, vient de décider qu'il y avait lieu d'ajourner la discussion en séance publique jusqu'après la fin du débat sur les mesures fiscales proposées par le gouvernement.

Chambre des Députés

Séance du 29 janvier 1924 MATIN

La Chambre reprend la discussion des projets de loi fiscaux. M. Deyris soutient un contre-projet tendant à reviser les dossiers des sinistrés qui auront touché des indemnités superieures à 500.000 fr. accordées au titre de dommages de guerre. Il propose que le Gouvernement soit tena

ses deux secrétaires généraux ad-joints : MM. Bergery (France) et De-ressortissant actuellement du minisressortissant actuellement du ministère des régions libérées, et de supprimer le ministère des régions libérées dans le délai d'un mois à dater de la promulgation de la loi : ce ministère sera rattaché au sous-secrétariat du ministère des finances.

M. Ringuier soumet à la Chambre des considérations précises sur les conditions dans lesquelles ont été établis les dossiers des dommages de guerre. Sur 850 dossiers soumis depuis novembre 1921 aux comités de préconciliation, le total d'indemnités de 15 milliards 500 millions fut réduit à 11 milliards 200 millions : ces crédits furent encore diminués à 10 milliards 300 millions. Il est donc na turel de soumettre tous les dossiers antérieurs à la revision. Il signale des dépenses exagérées pour donner des commissions à des architectes et entrepreneurs.

SOIR

La Chambre reprend la discussion des projets de loi fiscaux. M. Inghels parle des scandales, de la gabegie qui sont chose courante dans les régions libérées. Il signale de nombreux faits. Pour une perte de 27 millions, un industriel toucha 126 millions, M. Fougère déclare que la commission d'enquête a adressé aux divers ministres des régions libérées plusieurs lettres demandant communication de certaines pièces. Jusqu'à ce jour, ces lettres sont restées sans réponse. Il affirme que la Commission a entendu de nombreux témoins, mais que ceux-ci ne tiennent pas à parler, notamment les fonctionnaires, car ils craignent d'être révoqués ou déplacés.

M. Reibel, ministre des régions libérées répond aux divers orateurs. Lorsqu'il est arrivé au ministère, ditil, 40 milliards d'indemnités avaient été payés. Le total des évaluations s'élevait à 146 milliards. D'après les premiers abattements, on pouvait prévoir que les évaluations s'arrêteraient à 100 milliards. A cette heure, elles sont réduites à 82 milliards. Il n'a couvert aucun abus, et il a porté 500 plaintes et obtenu 200 condam-

Le ministre des régions libérées conteste certains faits apportés à la tribune par M. Inghels. Puis examinant la proposition de M. Ringuier, il déclare que le Gouvernement est d'accord avec M. Ringuier pour dire qu'on ne peut pas reviser tous les dommages qui se rapportent à des immeubles déjà reconstruits : mais on peut reviser les dossiers, ce qui aurait pour résultat de faire rentrer de grosses sommes dans les caisses du Trésor. Il faut demander la revision des dommages supérieurs à 500.000 francs.

La Chambre décide de renvoyer le contre-projet Deyris à la Commission des finances.

Sénat

Séance du 29 janvier 1924

Le Sénat discute se projet de loi ayant pour but de compléter la loi du 3 février 1893, tendant à réprimer les atteintes au crédit de l'Etat. Ce projet punit d'un emprisonnement de 3 mois à 3 ans et d'une amende de 1.000 à 20.000 francs quiconque aura provoqué ou tenté de provoquer des retraits de fonds des caisses publiques ou des établissements obligés par la loi à effectuer leurs versements dans les caisses publiques. M. Poulle défend le projet qui est

CHRUNIQUE LUCALE

Il y a des milliards à récupérer !

La discussion qui a eu lieu, mardi, à la Chambre, au sujet des « scandales » qui se sont produits dans les régions libérées, a mis à nu une gabegie telle que le Gouvernement a accepté la proposition formulée par M. Deyris, député des Landes, de faire reviser les dommages de guerre supérieurs à 500.000 francs, et supprimer le plus tôt possible 2.000 fonctionnaires ressortissant du ministère

des régions libérées. Mais ce qu'il y a de plus intéressant et de plus triste, c'est lorsque, au cours de la discussion, M. Fougère, député de l'Indre, président de la

sous-commission d'enquête sur les scandales des dites régions, a déclaré que les fonctionnaires appelés devant cette commission comme témoins répondaient aux questions qui leur étaient posées, mais avec cette restriction :: « En venant aujourd'hui devant la Commission, c'est notre tête que nous jouons. »

Et il paraît, en effet, que des fonctionnaires qui, écœurés d'assister aux scandales commis dans les règlements des dommages, ayant manifesté leur écœurement, avaient été déplacés et même révoqués.

Hélas! cette discussion vient bien mal à son heure. Pourquoi n'a-t-elle pas eu lieu plus tôt? Ces scandales étaient, cependant, connus du ministre compétent, puisqu'il a déclaré lui-même, au cours de la séance de mardi, que les dépenses évaluées tout d'abord à 100 milliards avaient été réduites à 82 milliards, et qu'il y avait eu 500 plaintes en escroqueries soumises aux tribunaux!

Nous le répétons, cette discussion aurait pu avoir lieu plus tôt, et d'ores et déjà les profiteurs des dommages de guerre dans les régions libérées auraient dû rendre gorge.

Non, en vérité, ce n'est pas le mo-ment où par suite de la crise financière que subit le pays, où les contri-buables vont être obligés de supporter des charges nouvelles et très lourdes; non, ce n'est pas le moment de venir déclarer que, par ailleurs, la gabegie fleurit et que c'est par milliards qu'on peut et qu'on va récupérer les sommes distribuées avec une complaisance coupable.

Pourquoi a-t-on attendu si longtemps, pour prendre une décision que le Gouvernement a promis de prendre?

Et dire que c'est depuis 1920 qu'existe, dans les régions libérées, ce régime de scanaales qui fut signalé, stigmatisé, mardi, à la Chambre!

Eh bien — et il ne faut pas se las ser de le répéter — si on avait, également, récupéré les sommes fantastiques râflées par le ravitaillement, par la vente des stocks, la situation financière du pays ne serait pas aussi mauvaise, et l'on n'aurait pas eu besoin de créer des impôts nouveaux.

S'il est juste de faire appel aux contribuables pour faire face au besoins du pays, il est encore plus juste que les pouvoirs publics excercent un contrôle sérieux de façon à empêcher toute gabegie, dans tous les cas, de faire payer ceux qui ont trop profité-

Et cela n'a pas été fait, et c'est pourquoi les contribuables devront payer.

La discussion qui eut lieu, mardi, à la Chambre est, à ce point de vue, fort suggestive: puisse-t-elle être suivie d'effet! Il y a des milliards à récupérer : c'est prouvé, qu'on ne les laisse pas... s'évaporer, de la même façon que les millions des bureaux du ravitaillement !....

LOUIS BONNET.

->個<---Votes de nos Députés

Sur la motion de M. Renaud Jean tendant à l'ajournement du projet de loi ayant pour but de réaliser des économies, de créer de nouvelles ressources fiscales et de prescrire diverses mesures d'ordre financier, les députés du Lot ont voté : Contre. La Chambre a repoussé par 456

voix contre 76. Sur la motion d'ajournement présentée par M. Moutet ont voté: Contre: MM. Delport et Delmas.

M. le prince Murat n'a pas pris part au vote. La Chambre a repoussé par 400 contre 123.

Sur le passage à la discussion des articles des projets financiers, les députés du Lot ont voté : Pour. La Chambre a adopté par 398 voix contre 135.

Mines

Nous apprenons avec plaisir, par l'Officiel, que M. Teyssonières, ingénieur des travaux publics (service des mines) à Cahors est promu à la 1^{re} classe de son grade. Nous adressons à M. Teyssonières nos vives felicitations.

Ponts et Chaussées

MM. Peytavin et Auréjac, ingénieurs des travaux publics de 3º classe (service des Ponts et Chaussées) dans le Lot sont promus à la 2° classe. Nos félicitations aux deux sympathiques ingénieurs.

Sanatorium de Montfaucon

M. le docteur Gravelines, ancien médecin adjoint de la station sanitaire de Montfaucon, et actuellement directeur à Pignelin (Nièvre), est nommé directeur de la station sanitaire de Montfaucon, en remplacement de M. le docteur Trémolières, nommé directeur de la station sanitaire de Montbran (Lot-et-Garonne).

Poids et mesures

La vérification des Poids et Mesu res de la Ville de Cahors, pour 1924, commencera le lundi 4 février, elle sera close le 15 février.

Les opérations auront lieu à la Mai-

Les commerçants et industriels seront prévenus, par bulletin individuel, du jour et de l'heure où ils devront présenter leur matériel.

Nota. — Il est rappelé que les poids et mesures devront être en parfait état de propreté sans graisse ni mi-ne de plomb.

Où est le blé?

Pendant qu'à la Chambre on signale des scandales qui coûtent des milliards au pays, les consommateurs ont la désagréable surprise d'apprendre que non seulement les impôts vont augmenter, mais que le prix du pain est à la veille de subir une nouvelle hausse.

C'est ainsi que les journaux parisiens du 29 janvier, publient la note suivante que leur communique la Préfecture de la Seine :

« Le cours de la farine de consommation ayant atteint, depuis quelques jours, le taux de 128 francs le quintal, le prix du pain devra être élevé à 1 franc 25 le kilo, à partir du 1er février prochain dans la Seine. »

Cette note a surpris un peu nos confrères parisiens et surprendra les consommateurs.

Aussi bien, notre confrère M. Marcel Nadaud, dans le « Petit Journal » traduit sa surprise en ces termes:

« A l'heure actuelle, les transactions en blés indigènes sont encore restreintes et comme d'autre part la hausse du dollar met les blés étrangers à un prix fort élevé (108 francs qualité le meilleur marché), le courant d'affaires est à peu près nul en bourse, les meuniers se contentant d'alimenter leurs moulins des blés exotiques dont ils se sont sagement assuré des disponibilités. L'on conçoit aisément que le consommateur s'inquiète d'une telle situation et qu'il cherche à s'expliquer la conduite attribuée aux agriculteurs de garder jalousement leur blé. »

Notre confrère du « Petit Journal » a bien raison de manifester son étonnement et de demander pourquoi les agriculteurs de France gardent

Voici, en effet, une information parue mercredi matin, dans la « Dépêche » à la chronique de Décazeville :

L'agent Lafabrie, de service hier à l'abattoir municipal, a constaté que l'estomac d'un veau abattu, contenait environ trois kilos de blé de froment. Après enquête, M. le commissaire de police a dressé procès-verbal, au sieur Delmas, domicilié à Rignac, propriétaire, vendeur de cet animal »...

« A ce sujet, M. le commissaire de police rappelle qu'une surveillance sévère continuera à être exercée à l'abattoir afin d'examiner si les estomacs des veaux et des porcs abattus ne contiennent pas du blé, car il est de nécessité de conserver le blé pour l'alimentation humaine »

« D'autre part, si les bouchers et charcutiers ne peuvent ou ne veulent indiquer le nom et l'adresse exacte du propriétaire incriminé, procèsverbal sera dressé contre eux. »

Ainsi, alors que le blé étranger coûte fort cher, notre blé de France est conservé, et, dans certaines régions, est donné aux bestiaux.

N'est-ce pas que cela est regrettable et devrait être évité le plus possible! En attendant, les consommateurs sont obligés de subir des hausses continuelles sur le prix du pain.

L. B.

Congrès republicain

Nous recevous la note suivante :

MM. de Monzie, Loubet et Fontanille, sénateurs du Lot, ont pris l'ini tiative de convoquer pour dimanche, 3 février, à 14 h., à la Mairie de Cahors, les Conseillers généraux, les Conseillers d'arrondissement et les Maires de chets-lieux de canton appartenant au parti républicain.

Cette réunion a pour but, dans une sorte de pré-congrès, d'examiner la situation politique du département et d'aboutir à la formation d'une liste unique de large union démocratique.

Ces élus républicains détermine ront dans quelles conditions se réunirait, dans le plus bref délai, un grand congrès républicain qui fixeraît la composition de la liste unique d'union démocratique aux élections législatives prochaines.

Le remboursement des bons de monnais

Le délai fixé pour les demandes de remboursement des bons de monnaie émis pendant l'occupation par les communes, unions de communes, syndicats d'émission, chambres de commerce et caisses d'épargne expire le 31 courant sous peine de forclu-

Les porteurs de ces bons, habitant Paris, doivent faire leur déclaration à la mairie de leur arrondissement en exposant sur une forme réglementaire mise à leur disposition les motifs

du retard apporté à leur demande, | puis, munis du certificat du maire, déposer leurs titres à la caisse centra-

le du Trésor public, rue de Rivoli. Les porteurs habitant la province, après avoir fait également une déclaration à la mairie, devront déposer leur certificat et leurs titres entre les mains du percepteur.

Les ambulants-paquets

L'admission à la poste des échantillons de marchandises jusqu'à 500 grammes et des paquets-lettres jusqu'à 1 kil. 500, a provoqué l'afflux des colis encombrants, et les bureaux ambulants, encombrés, sont gênés dans l'expédition de la correspondan-

ce courante. M. Paul Laffont, sous-secrétaire d'Etat, a décide de faire dédoubler les bureaux ambulants de certaines grandes lignes en affectant à l'expédition des objets volumineux des wagons de secours, les « ambulants-paquets ». Un essai d'ambulants-paquets est pratiqué depuis quelques jours en gare de Lyon pour la direction du Bourbonnais. Cet essai a lieu sur place. Il sera ultérieurement poursuivi sur la ligne. Les ambulants-paquets seront ensuite adoptés si les services rendus répondent aux sacrifices budgétaires que nécessitent ces créations.

Nécrologie

On annonce la mort de M. le chanoine de Roaldès, décédé à Cahors, après une longue maladie, à l'âge de 84 ans.

M. le chanoine de Roaldès avait été, pendant de nombreuses années, aumônier du lycée Gambetta où sa haute distinction et sa belle culture littéraire étaient très appréciées.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Chez les planteurs de tabac

On nous communique: « Dans le courant de l'année 1923, un vœu fut émis par le Syndicat cantonal des planteurs de tabac du Bugue, réunis en assemblée générale. Ce vœu adopté à l'unanimité fut déposé au bureau de la Fédération de la Dordogne pour être étudié et soumis au prochain Congrès de Cahors. Le dit Syndicat du Bugue, ému non sans raison par les tiraillements épiques qui se manifestent périodiquement entre l'administration et les délégués des planteurs pour la fixation annuelle des prix, a pensé qu'il serait préférable d'établir le tarif d'expertise pour une longue durée. Il s'ensuivrait une stabilisation effective et on obvierait ainsi à ces fréquentes rencontres à la fois angoissantes et irritantes entre des camps qui auraient intérêt à s'entendre. Les antagonistes, en l'espèce feraient bien de méditer la fable des « Plaideurs ». Pour eux elle se dresse d'une saisissante actualité.

Toutefois, afin de parer à des variations trop accentuées qui pourraient se produire dans l'état économique actuel, au detriment des planteurs, le vœu précité formule cette réserve: Que le tarif une fois raisonnablement établi serait modifié automatiquement en plus ou en moins suivant que le coût de la vie justifierait une augmentation ou une diminution des traitements des fonctionnaires, et suivant le même pour-

centage.

« Le Syndicat cantonal du Bugue appelle l'attention des autres Syndicats sur ce vœu important, et les invite à en délibérer, si possible, avant la prochaine assemblée de la Fédération de la Dordogne, et surtout avant le Congrès de Cahors.

« Pour le Syndicat, le Secrétaire ; F, FAURIE. » -<>%<>-

Le Relour à la Terre

(Suite)

III. — LES REMÈDES

Les causes, qui ne sont que des redites, sautent aux yeux des moins avertis. Mais les remèdes? Quelle fot y ajouter surtout si l'on accorde une trop forte créance aux sceptiques qui blaguent généreusement avec une verve gasconne le Comité du Retour à la Terre!

Ces remèdes, pris séparément, paraîtront inefficaces et certains que nous allons énumérer, risqueront même de faire sourire les moins incrédules. Malgré tout, appliqués à la fois, coordonnés dans un vigoureux et persévérant effort, ils seraient peutêtre de nature à conjurer la désertion des campagnes.

Ces remèdes sont d'ordre administratif, législatif, ou moral.

(a) Remèdes administratifs. — Il y aurait intérêt à réaliser les vœux suivants: améliorer les voies de communication notamment les chemins vicinaux, électrifier les campagnes, poursuivre la création du réseau télégraphique et téléphonique, lutter contre l'isolement des villages mal desservis, étendre le recrutement de la main-d'œuvre agricole étrangere, multiplier les concours agricoles, en réservant les primes aux exploitants eux-mêmes, qu'ils soient métayers ou domestiques. Dans cet ordre d'idée, le Conseil général du Lot a déjà beaucoup fait et les services agricoles départementaux ne sont pas non plus en retard, Il n'y a qu'à persévérer et à développer les heureuses initiatives qui se sont déjà manifes-

tées avec d'excellents résultats. (b) Remèdes législatifs. — Il dépend de nos législateurs de fortifier par des lois appropriées la vocation terrienne: favoriser l'accession des pauvres à la propriété, développer le crédit agricole à long terme et à faible intérêt. On ne verrait plus autant de jeunes ménages découragés par le

manque d'avances, aller chercher un emploi ailleurs. Tel qui ne peut vivre comme journalier, se laisserait souvent tenter par une confortable installation dans un petit domaine qu'il serait heureux de faire fructifier. D'aucuns prétendent même que des citadins décus retourneraient aussi vers la mère nourricière qu'ils ont imprudeniment abandonnée.

Il est aussi du domaine législatif d'encourager la natalité par des moyens moins démagogiques que ceux actuellement en vigueur. Ne voit-on pas que la prime à la natalité pour les fonctionnaires a fait fiasco -C'est de la démagogie pure que l'allocation familiale pour un enfant, pour deux c'est contestable, mais avec ce que l'Etat donne ainsi en pure perte, quel profit n'y aurait-il pas à favoriser par de très fortes allocations la naissance des 3° et 4° enfants? Et la mesure vaudrait pour tout le monde et non seulement pour les fonctionnaires - Encore une initiative heureuse que la création des maisons maternelles où devraient avoir accès toutes les mères de la classe deshéritée. Se doute-t-on en haut lieu que la naissance d'un enfant à la campagne coûte plus de 500 francs, pour frais d'accouchement et

premiers soins ? Nos législateurs n'ont pas encore fait à l'école la place qui lui revient dans la lutte contre la désertion des campagnes. Il ne saurait être question de bouleverser les programmes actuels. Ce n'est qu'après l'âge de 15 ans qu'il conviendrait d'organiser sérieusement la post-école obligatoire où les jeunes ruraux viendraient apprendre les quelques notions théoriques indispensables. Un champ d'expériences devrait exister dans chaque commune. Une loi néfaste et récente ne permet aux instituteurs l'accès aux premières classes que dans certains postes privilégiés. Les maîtres n'auront dorénavant qu'un souci : passer le moins de temps possible dans les petites communes et cela au grand dam de l'intérêt agricole qui nécessiterait au contraire que l'instituteur s'enracinat dans un certain milieu. Il faut, en effet, de la patience, du temps, du tact, une certaine habileté, beaucoup de dévoûment pour gagner la confiance des

agriculteurs. c). Remèdes moraux. — Une propagande active se proposerait de remettre en honneur le travail agricole. Elle exposerait dans des réunions rurales ce qu'est vraiment le travail de l'usine et les inconvénients de la domesticité, ou des modestes emplois urbains. Il faudrait aussi répandre cette idée juste, que les 8 heures de l'ouvrier d'usine sont beaucoup plus déprimantes que les 12 heures de travail au grand air au rythme

Encore et toujours poursuivre l'œuvre de solidarité rurale sous les formes de coopératives, syndicats et mutuelles: encourager les distractions locales par le cinéma gratuit et instructif, les auditions de phonographes et de la T. S. F., la création de sociétés sportives et musicales. L'Instituteur semble l'animateur né de toutes ces initiatives; mais un labeur aussi écrasant ne peut pas être le fait d'une seule individualité et le Comité de retour à la Terre saura-t-il s'ingénier à trouver les personnes qui mettront leur compétence et leur zèle au service de la collectivité rurale ? -Puisqu'il y a tant d'instituteurs et d'institutrices de reste, dit-on, pour une population scolaire qui s'effrite incontestablement tous les jours, pourquoi n'en spécialiserait-on pas un certain nombre ? - On pourrait ainsi avoir sans grever le budget, des instructeurs pour les sports, des musiciens pour répandre le goût du chant choral, des opérateurs de cinéma, des conférenciers...

Tout cela voyez-vous fait sourire et cependant nous n'hésitons pas à affirmer qu'en ce qui concerne la pépinière des futurs agriculteurs, toute la propagande pour maintenir la jeunesse su terroir gravite autour de

l'école. Nous ne savons quels moyens le Comité du retour à la Terre pourra mettre en œuvre pour agir sur les masses rurales. Mais il nous semble que si les efforts doivent surtout tendre à provoquer des vocations terriennes il y a une action pédagogique à créer.

Il serait imprudent de compter sur les bonnes volontés spontanées, vite essoufflées, prises en dehors des professionnels de l'éducation.

Parce que du bâtiment, peut-être sommes-nous hypnotisés par cette propagande pédagogique... en tous cas, nous ne voyons pas bien quels seront les volontaires de ce nouvel apostolat, en dehors du corps enseignant.

Aussi bien, pour conclure, nous citerons l'opinion émise par M. Gotte-laud, Inspecteur de l'Academie de

Nous n'avons pas hésité à faire de larges emprunts à l'article qu'il a publié dans un des derniers numéros du Manuel Général » et nous en approuvons sans réserve la conclu-

« Sans doute aucun des remèdes envisagés ne paraît, en lui-même, particulièrement efficace. Mais il n'est pas douteux qu'appliques tous à la fois, dans un vigoureux effort d'action coordonnée, ils pourraient conjurer, pour quelques générations, la crise très grave qui menace notre pays d'un désastre aussi funeste que le sergit une épidémie ou une nouvelle guerre.

Maintien à la terre, retour à la terre : ce sont les deux termes d'un seul problème. Pour le résoudre « comme pour l'étudier, c'est une

The same of the same of the same

fois de plus à l'instituteur rural qu'il faut avant tout faire appel: c'est dans l'école et autour de l'école qu'il faut organiser la lutte,

en sachant y mettre le prix. Cet avis, indiscutablement éclairé, nous le proposons à la méditation de tous ceux qui s'intéressent aux travaux du Comité du Retour à la Terre.

Un Instituteur rural. -->#<--

Les Cadets du Quercy Matinée du 3 février 1924

Concert de 3 h. à 4 h., avec le gra-

cieux concours de: Mme Seddy, des Concerts de Paris; M. Séverac (compatriote); Mile Pélison, du Théâtre de Monte-Carlo; M. Vallès, ténor de l'Opéra; M. Pinaud et Mile Lily, professeurs (danses mondaines espagnoles); M. Robert Darcy, du Vaudeville; Mme Sylvanie, du Théâtre Daunou; M. Maurice Escande, de la Comédie Fran-

Piano d'accompagnement : Mme Caniae.

P. S. — Nous rappelons à nos compatriotes que le dîner amical aura lieu à 7 h. 1/2 précises.

Bibliothèque populaire

Par suite d'évènements imprévus, la Bibliothèque Populaire n'a pu cette année, comme d'habitude, offrir à ses fidèles sociétaires et abonnés, en cadeau de nouvel an, un choix de nouveaux livres. Mais rien n'aura été perdu pour at-

tendre, car le 17 février, seront mis en lecture 75 volumes choisis parmi les toutes dernières parutions.

Nous en donnerons très prochainement la liste complète.
Rappelons que la Bibliothèque Po-

pulaire, ouverte les dimanche et jeudi de chaque semaine, compte des sociétaires, qui paient une cofisation annuelle de 10 fr. et des abonnés à 3 fr. le trimestre.

Grâce au concours moral de la Société Cadurcienne, cette œuvre essentiellement populaire est en pleine prospérité.

Accidents du travail

Le jeune André Fages, 19 ans, tourneur chez MM. Bénestèbe et Artigalas, demeurant 10, rue St-André, s'est fait une brûlure sur le pied gauche qui entraînera, sauf complications, une incapacité de travail de 12

En filetant un tube de chauffage, M. Henri Joulia, chaudronnier chez M. Alazard, entrepreneur de fumisterie et de chauffage, 10, rue Brunies, a recu dans le pouce de la main gauche un copeau d'acier. Cette blessure entraînera 12 jours d'incapacité de travail.

Vol

La nuit dernière, une personne a cru devoir rendre visite au poutailler d'une maison située rue du Port-Billier, Après ayoir bien examiné le poulailler, elle repartit mais non sans emporter un souvenir.

Elle prit 2 lapins qui, a-t-elle pensé, ferait un bon civet dimanche. La propriétaire, Mme veuve Roques, a déposé une plainte à la police.

Les voleurs de la Trésorerie de Limoges

Une Commission rogatoire a été adressée par M. le juge d'instruction de Limoges, à M. le Commissaire de police de Cahors, à l'effet d'entendre M. Monestier, directeur de l'Hôtel des Ambassadeurs et le personnei de

Il s'agit d'établir d'une manière formelle le passage des frères Castelli à Cahors et de préciser les heures et les détails de leur séjour dans cette

D'autre part, on annonce de Marseille, qu'en gare de Marseille Saint-Charles, on a saisi une valise contenant 25.000 francs de timbres-quittance, une quantité de pièces d'argent et un outillage de cambrioleur. On croit que le tout proviendrait de Limoges, où la Trésorerie a été cambriolée récemment,

Une entreprise d'escroquerie

Le nomme Jean-Baptiste Impérial, 55 ans, se disant marchand de bicyclettes, 33, faubourg Montmartre, à Paris, a été arrêté, sur mandat de M. le juge d'instruction de Gourdon, pour escroqueries par annonces, dont l'une a été commise au préjudice d'un de nos jeunes compatriotes, M..., de Saint-Germain, sourd-muet, trop confiant, dont Impérial a exploité sans

vergogne la trop grande bonne foi. Impérial offrait, dans certains journaux, des bicyclettes au prix de 195 francs l'une et se faisait envoyer le montant du prix de la bécane, mais il informait les clients que la livraison était sans délai.

Aussi, dans l'intervalle, il réclamait sous prétexte de hausse, des sommes supplémentaires qui ne manquaient pas, ainsi qu'on le conceit, de soulever les protestations des clients.

Une perquisition faite chez lui, à Paris, a démontré qu'Impérial n'avait pas de marchandises dans le magasin, mais seulement un bureau dans lequel travaillait sous ses ordres une dactylographe. Une seule bicyclette a été trouvée dans le local servant de magasin.

Aussi, avait-il fait l'objet de très nombreuses plaintes au parquet de Paris, mais, abusant de la longanimité des magistrats, il continuait tranquillement à exercer sa productive entreprise, convaincu de l'impu-

Son arrestation suscitera certainement de nouvelles plaintes. Impérial sera transféré prochainement à la maison d'arrêt de Gourdon.

La Compagnie d'Orléans

à la Foire-Exposition de Tulle La Compagnie d'Orléans a donné toute sa collaboration au Comité d'organisation de la Foire-Exposition de Tulle, pour l'installation de Stands divers et pour l'organisation de Conférences agricoles et techniques.

Un Stand était tout particulièrement affecte aux applications de l'électricité à l'Agriculture. Une présentation complète de moteurs électriques accouplés à des machines d'intérieur, de ferme démontrait aux agriculteurs, la possibilité de transformer économiquement par l'électricité, leurs méthodes de fravail dans l'exploitation rurale. Une partie de ce Stand était réservée à l'Exposition des maquettes, des futures automotrices électriques du P. O., tandis que des tableaux et schémas muraux exposaient les conditions d'électrification du réseau d'Orléans et les travaux actuellement en cours concernant la ligne de Paris à Brive et

L'exposition de l'appareil récepteur de T. S. F. à grande puissance ayant servi aux essais du P. O. dans les trains en marche attira une foule nombreuse de visiteurs.

Un deuxième Stand réunissait les différents types d'emballages les plus favorables pour assurer un bon transport des produits de la ferme : volaiiles mortes et vivantes, viandes abattues, fruits, légumes, etc... La surface murale de ce Stand groupait des tableaux synthétisant les différentes propagandes agricoles de la Compa-

De plus, la Compagnie d'Orléans d'accord avec la Compagnie des Transports frigorifiques avait exposé dans la gare de Tulle 2 wagons isothermes à crochets, spécialement aménagés pour le transport des viandes nues.

Enfin, ne négligeant pas le côté artistique, la Compagnie avait décoré la salle des Assises du Palais de Justice où était exposé la maquette de la nouvelle gare de Limoges actuellement en coastruction. Les affiches les plus récentes, les plus jolies vues, des sites les plus pittoresques et les photographies des villes les plus importantes du réseau d'Orléans, décoraient de la façon la plus heureuse la salle de l'Exposition.

Deux Conférences organisées par le Service Commercial de la Compagnie d'Orléans exposeront au Pu blic d'une part, les applications de l'électricité en agriculture, d'autre part le transport des denrées agricoles en wagons isothermes.

Les tarifs de transport

Une réunion économique à laquelle étaient représentées les Chambres de commerce d'Agen Angoulême, Aurillac, Bergerac, Périgueux, Bordeaux, Brive, Tulle, Cahors, Châteauroux, Chôlet, Saintes, Niort, Limoges, Montluçon, Moulins, Guéret, Aubusson, Nantes, Poitiers, Rochefort, La Rochelle, Rodez, Montauban, Saumur, Tours et Clermont, s'est tenue, lunal, à Limoges.

Les Compagnies du P. O., du Midi, de l'Etat, le sous-secrétariat des P. T. T. avaient envoyé des représen-

Il a été examiné de nombreuses questions d'horaires, de transports ainsi que d'autres se rapportant à l'administration des postes. L'assemblée des Chambres de commerce a, en effet, constitué un office des

Le représentant du sous-secrétaire d'Etat, M. Levaud, a pris note des premières doléances formulées.

Le froid

Mercredi matin, les Cadurciens, à leur réveil, ont constaté que le froid avait été relativement rigoureux pendant la nuit. L'eau des caniveaux était glacée et les toits étaient recouverts d'une couche de glace.

Le thermomètre, par endroits, a marqué 5 degrés au-dessous de zéro. Devant l'Hôtel de Ville, il marquait moins 1. Mais un soleil superbe a brillé

toute la journée. Dans la nuit de jeudi, le froid a été également très vif. La journée de jeudi a été, comme celle de mercredi,

très belle. Auto-vélo-club quercinois

Une réunion a eu lieu le mardi 28

courant, au cours de laquelle les statuts de la société ont été élaborés. Les couleurs de la société ont été choisies, Un calendrier très chargé a été composé et les débuts se feront incessamment par une course d'ouverture, revêtant un certain caractère.

Bibliothèques intercommunales Un décret du 11 décembre 1923, in-

séré au « Journal officiel » du 18 décembre 1923, page 11.744, établit ainsi qu'il suit l'indemnité à attribuer au personnel chargé des bibliothèques intercommunales. « Les membres de l'enseignement

primaire qui gèrent une bibliothèque intercommunale recevront une indemnité annuelle variable, non soumise à retenue pour les pensions civiles. Le montant de cette indemnité, fixé par le ministre de l'instruction publique, sur la proposition des inspecteurs d'académie et dans la limite des crédits ouverts au budget, ne pourra dépasser 150 francs.

Chronique des Théâtres

THEATRE DE CAHORS

Nous rappelons que c'est ce soir, jeudi 31 janvier, qu'aura lieu, au Théâtre de Cahors, la représentation de LA FILLE DU RÉGIMENT, Opéra-Comique en 2 actes, musique de Do-

CHRONIQUE SPORTIVE

Football association

Comme nous l'avions déjà annoncé l'A. S. P. O. de Cahors s'était rendue à Bordeaux, dimanche dernier, jouer en championnat, l'A. S. P. O. de Bordeaux. Bordeaux est sorti vainqueur de cette ren-Bordeaux est soi à vanique de dette ren-contre par 2 buts (dont un sur penalty) à 0. Ce résultat est tout à l'honneur de nos jeunes cheminots, qui par leur courage el leur ardeur, tinrent en échec leurs adver-

saires.

Le terrain était transformé en véritable marécage et la partie à certains moments tenait plutôt du water polo que du football. Notre équipe était partie au grand partie au grand plus et de la congoal habituel avant pur sa dé complet son goal habituel ayant pu se dé-placer au dernier moment. Voici comment ile se présenta sur le terrain :

Goal: Frescaline. Arrières: Bouchel. Lapeyronnie Demis: Bonnet, Coupy (cap.), Destruel. Avants: Castella, Vignes, Bessac, Brechet. Pecharman.

D'entrée, les nôtres font une belle des-cente vers les bois de Bordeaux, mais la balle passe au dessus. Emoustillés par cette attaque, les avants Bordelais, partent à l'assaut du camp des rouge et noir. où ils se maintiendront pendant un quart d'heure sans pouvoir conclure. Plusieurs corners leur sont concédés sans résultat, Bessac et Coupy, dégageant merveilleuse-ment de la tête Le goal se fait vivement remarquer par des arrèts superbes sur le ballon. Sur un centre de l'ailier Bordelais la balle est touchée par un de nos joueurs dans la surface de réparation. C'est un penalty que le goal arrête superbement par un plongeon dans le coin du but. Pendant cette mi-temps un but imparable est marqué par un avant de Bordeaux.

En seconde mi-temps nos avants jouent superbement et menent plusieurs attaques de grand style qui échouent de peu, et par manque de nervosité devant les poteaux. Bordeaux augmente encore son avance par un penalty qui ne laisse aucune chan. ce au portier cadurcien.

Cette mi-temps vit les nôtres dominer endant 30 minutes. Nos jeunes soccers peuvent se montrer ters du résultat, car ils tinrent longtemps te aux Bordelais. Tous jouèrent magniquement et méritent tous des félicitaions. Coupy et le goal cadurcien furent

es meilleurs hommes sur le terrain. Les avants se firent souvent remarquer par leurs combinaisons et leur ardeur ninsi que les demis qui distribuèrent intelligemment le jeu. Quant aux arrières, ils brisèrent maintes fois les attaques adverses et eurent des arrêts magnifiques sur

l'homme et le ballon. L'arbitre officiel ne s'étant pas présenté sur le terrain, une réclamation a été déposée par nos joueurs.

Variétés En marge des Lettres

La Société des Conférences a rouvert ses La Societe des Conferences à rouver ses portes le 23 janvier dernier. A cette occasion, M. François le Grix, direc-teur de la Revue Hebdomadaire, vient d'exquisser dans celle-ci un historique de ces « Conférences » qui comptèrent Brune-tière et Jules Lemaître parmi leurs plus illustres vedettes.

Nous détachons de cette chronique les

deux pages suivantes; Au moment où la Revue hebdomadaire va renoue: avec la Société des Conférences cette étroite alliance que marquèrent autrefois, pour l'une et pour l'autre, tant d'heureux succès, que la guerre, ses nécessités et ses suites cruelles rompirent un temps, mais qui va redevenir, nous avons tout lieu de le croire, définitive, nos lecteurs, aussi bien ceux de demain que ceux d'hier, nous sauront gre de quelques détails sur cette « Academie de la parole », dont le premier caractère est d'être une création spontanée, née, on va le voir, du hasard de quelques rencontres... iout comme autrefois l'Académie farnçaise.

Vers 1895 un groupe d'amis qui s'appelaient Gaston Deschamps (à qui revient l'initiative de ces réunions), Édouard Rod, André Hallays, André Michel, Maurice Spronck, Max et René Doumic, se réunissaient une fois par mois pour dîner chez Lapérouse; et ce dernier nom dit assez qu'ils songaient autant à bien dîner qu'à

liscourir agréablement. Ils n'étaient pas tous hommes de lettres; mais tous avaient le goût des lettres; et comme quelques-uns avaient été sollicités de faire des conférences, - cette fameuse mode s'élaborait en quelques « potinières », l'idée leur vint qu'ils pourraient s'associer pour en faire, qu'ils organise raient eux-mêmes.

On me permettra pourtant d'indiquer avec quelle joie nous attendons ceux de demain, je devrais dire de tout à l'heure Le cours de M. André Bellessort sur Balzac qui commencera en janvier prochain ne peut manquer d'être un événement fécond en surprises heureuses. Nul n'avait plus de chances de venir à bout de cette traversée redoutable que cet infatigable pélerin de l'univers. Nul n'avait plus de chances de pénétrer mieux cette Somme psychologique qu'est la Comédie humaine, que l'historiogr phe profond et sagace de Saint Franço Xavier. Quant au nom de M. Andre Hallays, il nous dispense à l'avance les plaisirs que nous goûterons à l'en-tendre parler de Charles Perrault et de ce dix septième siècle, dont le style lui est si

Et ce programme est loin d'être complet, puisque M. Doumic tient en réserve pour le dernier moment des surprises dignes de cet exode. Ainsi poursuit-il vaillamment, et en le perfectionnant chaque ai-née, son double objet faire sortir de l'ombre tour à tour les grandes gloires litté raires de la France et projeter sur elles la plus vive, la plus abondante lumière; el d'autre part, confier aux grandes voix de l'heure le soin de nous avertir sur les grands problèmes de l'heure.

Ajoutons que la Revue Hebdomadaire reproduit intégralement les cours de la Société des Conférences. Au programme de cette année : Baizac, Perrault, etc. Gascons et Cadurciens

Demandez à vos libraires les poèmes nouveaux en français de JASMIN

(Traduction Boyer d'Agen) Vous célèbrerez ainsi en famille le cinquantensire d'un grand poète dont la France n'a pas retrouvé, depuis ans, son égal en puissance dramat que et en naturelle simplicité. AU PAYS DE JASMIN (sous presse

2 vol. 25 fr. T. 1 1:0 Parlie : Viel Agen.
2º Parlie : Episodes.
3º Parlie : Le Petit Séminaire.
4º Parlie : Episodes.
5º Parlie : Le Grand Séminaire.

T.II 6º Partie : Les papillotes de Jasmin. (Séparément 10 fr.)

Illustration par Antoine Calbet, Fernand Sabatté, Jean Torthe, etc...

The state of the s

Un Congrès des pères et mères des soldats morts

pour la première fois, les pères et les mères dont les fils sont tombés au champ d'honneur vont se, réunir en ungrand Congrès national.

La Fédération des pères et mères des morts pour la France organisatrides la ce Congrès qui aura lieu à Toulouse, les 23 et 24 février, déclare que les ascendants veulent, d'abord faire les ascondingue juge de la situation Jamentable qui leur est faite dans les ois concernant les victimes de la guerre: ensuite, exposer leurs revenications qui leur paraissent justes légitimes, en établir une charte générale de concert avec les intéressés et leurs Associations et enfin déses et des moyens à employer pour les faire aboutir au plus tôt.

La Fédération des pères et mères fait appel à toutes les associations ou groupements d'ascendants, ainsi ou group de la construction de particiner aux travaux du Congrès, et les per aux invite à lui faire parvenir sans retard leur adhésion de principe à son siège ocial, 9, rue Dulong, Paris, (47°).

Limite d'âge pour retraité

L'objet de l'article 111 de la loi du 30 juin 1923 est de reporter de 55 ans ou de 60 ans à 60 ou 65 ans l'âge minimum auquel peuvent être admis d'office à la retraite les fonctionnaires pères d'au moins trois enfants, lorsque les intéressés sont en état de continuer leurs fonctions (« Journal officiel » du 8 décembre 1923.)

Arrondissement de Cahora

Fête scolaire. - Dimanche dernier une fête enfantine donnée par les écoles est venue jeter une note gaie dans la morne tristesse de l'hiver montcuquois. Les organisateurs avaient fait de leur mieux pour pou voir distribuer aux tout petits des friandises et des jouets. Ceux-ci en retour, récitèrent fort gentiment quelques poésies de choix. Deux petites comédies furent ensuite jouées par des élèves plus grands.

Puy-l'Evêque

Union sportive Puy-l'Evêquoise. -Les membres actifs de la société sont priés d'assister sans faute à la séance d'entraînement qui aura lieu le dimanche 8 février. Réunion à 1 heure et demie, au siège. Présence indispen-

Prayssac

Football. - Dimanche dernier, le Stade prayssacois déplaçait sa pre-mière équipe contre l'équipe corresoondante de la Vaillanté de Soturac. La partie se termina par la victoire du Stade qui marqua trois buts contre deux dont un sur coup franc. L'équipe stadiste, qui est actuellement en eine forme, remporte victoire sur

Sérignac

Football association. - L'Union sportive sérignacoise s'annonce sous les meilleurs ausnices, et nous espérons que dans peu de temps, elle lera parler d'elle, car les éléments qui la composent font preuve à l'enfrainement de mordant, d'adresse et

Il est certain qu'à la nouvelle saison les équipes environnantes auront à compter avec notre jeune société. L'entraînement qui a lieu tous les dimanches au terrain de Carlou est suivi avec un intérêt passionné par un nombreux public, qui ne se lasse pas d'admirer nos jeunes athlètes.

Touzac

Réunion Viticole. - Une réunion es viticulteurs de la commune a eu udimanche, à dix heures du matin. MM. de Campagnac, Lasmaries et Jouffreau, membres du bureau provisoiredugroupementviticoleducanton de Puy-l'Evêque, étaient venus donner une conférence et recueillir les adhésions à la C. G. V.

Dans une causerie pleine de bon ens et très documentée, chacun eux a fait ressortir les avantages del'Association.Groupés, agriculteurs d viticulteurs peuvent lutter contre les mercantis et intermédiaires qui les exploitent; ils peuvent aider grandement à la répression des fraudes : 1 des exemples typiques en sont donnés; ils pourront obtenir de leurs élus une défense plus énergique des intérêts agricoles et viticoles dans l'élaboration des lois et traités de commerce. Ce n'est encore que l'association qui nous permettra d'obtenir la réduction des frais de transport et droits de circulation sur les vins.

M. Jouffreau nous cite l'exemple des planteurs de tabac qui, disséminés sur l'ensemble du territoire, ont créé, en se groupant, une force qu'ils utilisent au mieux de leurs intérêts. Il nous dit, avec humour, que le paysan a été de tout temps taillable et corvéable à merci et il se demande si nous voulons rester ainsi jusqu'à la fin des siècles, quand nous voyons tout autour de nous des hommes des professions les plus diverses former des groupements dont ils tirent toujours profit

Les explications données par les conférenciers ont produit le meilleur effet et les viticulteurs présents ont donné aussitôt leur adhésion.

La cotisation pour 1924, qui sera perçue incessamment. sera de 0 fr. 10 par hectolitre de vin. Les personnes qui n'ont pu assister à cette réunion pourront se faire inscrire à ce moment. Tous les adhérents recevront gratuitement l'organe de la C. G. V. et de la C. G. V. S O.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Arrestation. - M. Dumas, commissaire de police a procédé à l'arrestation d'un nommé Joseph Grosbest, qui s'était installé à l'hôtel du Pontd'Or, puis avait loué et meublé luxueusement un appartement de la rue Orthobadial où il vivait avec une femme nommée Marie Berton.

En vérité, Grosbost n'était autre qu'un nommé Gilbert, escroc recherché par les Parquets de Clermont-Ferrand et de Riom.

Conduit au Commissariat de police et interrogé Gilbert entra dans la voie des aveux. Sa maîtresse a été également écrouée.

Bretenoux

Football. - En demi-finale du championnat d'Auvergne (5° série), la J. A. Bretenouvienne a été battue par l'U. S. Puy-brunaise par 15 à 3.

Ce score ne représente pas nettement la physionomie de la partie. Si Puybrun s'est assuré la victoire, c'est grace à la rentrée de Raoul Lapeyre, ex capitaine de la J. A. B. Ce joueur de classe a été sans contredit le meilleur homme sur le terrain ; à lui seul, il marqua les deux essais et réussit un magnifique drop goal des 40 mètres. D'une force herculéenne (il mesure 1 m. 87 et pèse 98 kilos). nous ne saurions trop le recommander aux sélectionneurs. Malheureusement, nous croyons savoir que ce bel athlète va habiter Toulouse ; ce-la fera une bonne recrue pour le Stade ou le T. O. E. C.

Gourdon

Subvention supplémentaire. — Une subvention supplémentaire de 34.188 francs vient d'être accordée à notre ville pour la construction de l'école primaire supérieure de filles, grâce aux démarches de M. Davidou, matre, et à l'intervention de nos excellents sénateurs MM. de Monzie, Fontanille et Loubet qui lui ont transmis la lettre suivante:

« Paris, le 26-1-24. Monsieur le Sénateur,

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le projet de construction de l'Ecole primaire supérieur de Gourdon (Lot).

« Je m'empresse de vous informer que je viens de donner mon approbation à ce projet et que la participa-tion de l'Etat a été fixée à 34.188 fr. (subvention complémentaire).

« Je suis heureux de pouvoir vous témoigner ainsi le prix que j'attache à votre bienveillante intervention. « Veuillez agréer, etc.,

Lou Gorrit del Quercy. - Le ban-

quet annuel de la Société aura lieu le | bureau a été ainsi composé: Présisamedi 16 février, à 19 h. 30, très précises, dans les salons du restaurant Gillet, Avenue de Neuilly, a Neuilly (Porte Maillot), sous la présidence effective de M. le Docteur Fontanille, sénateur du Lot. Il sera suivi d'un bal de nuit avec deux orchestres, dont l'un jouera les danses modernes, tandis que dans une salle voisine les amateurs de danses anciennes pourront danser bourrées et ma-

Le menu qui sera servi à nos convives est des mieux composés et un orchestre de 12 musiciens fera sans répit tourner les danseurs depuis 22 heures jusqu'au matin.

Prix de la carte de banquet et bal : 22 francs. Enfants: 11 francs. Prix de la carte de bal, sociétaires: 3 francs; invités: 5 francs.

Nous invitons tous les compatriotes à assister nombreux à cette fête. Le secrétaire général : R. AURICOSTE.

40, rue de l'Université, 7° Foire. — Notre foire du 29 a été très importante et beaucoup d'affaires s'y sont traitées.

Les cours ont été les suivants : Moutons gras, 4 fr. le kilo; bouvillons, 2.200 à 3.000 fr. la paire; bœufs de travail, 2.500 à 4.600 fr. bœufs gras, 160 à 180 fr. les 50 kilos. Vente très active sur les moutons gras et les cochons. Porcs gras: 290 francs les 50 kilos.

Foies d'oies, 17 à 18 fr. la livre. Truffes, 90 à 100 fr. les 100 kilos. Poules, poulets, dindons, 3 fr. 50 le demi-kilo; lapins domestiques, 2 fr. 25 la livre ; œufs, 5 fr. à 5 fr. 25

Légumes abondants à des prix êle-

Muillés. -- L'Union Nationale, section de Gourdon, informe ses adhérents bénéficiaires de l'article 64, loi du 31 mars 1919 (soins gratuits) qu'ils doivent se présenter sans délai à la Mairie de leur résidence, porteur d'une copie du certificat du centre de réforme et titre de pension, faute de quoi, le droit aux soins gratuits ne leur sera plus reconnu à partir du 1er janvier 1924.

Actes de probité. — M. Deltour, Jean, 47 ans, dépositaire de bière, rue de l'Hôtel de Ville, à Gourdon, a trouvé sur la voie publique, un portefeuille contenant une modeste somme qu'il tient à la disposition du propriétaire.

Mme veuve Doumerc Angèle, 35 ans, sans profession, avenue Cavaignac, à Gourdon, a trouvé sur la route un portefeuille contenant une som me très importante qu'elle tient à la disposition de la personne qui l'a

Maury Georges, 11 ans, élève à l'école publique de notre ville, a trouvé, dans les ordures, lundi matin, une certaine somme en billets de banque qu'on peut lui réclamer.

Tous ces faits ont été déclarés par leurs auteurs au bureau de police de notre ville.

Nos félicitation

Foire du 25 janvier. - Aseez importante malgré sa coïncidence avec celle de Cajarc. Le foirail aux bœufs était bien garni. Les bœufs de travail se sont vendus à raison de 4.300 à 4.500 francs la paire (cours en hausse). Foirail aux brebis peu garni; cours stationnaires. Peu d'apport sur le marché; œufs, 5 francs la douzaine. Aucun incident à signaler.

Secours aux victimes de la sécheresse. — Les familles non assurées et nécessiteuses, victimes de la sécheresse durant l'année 1923 sont invitées à faire leurs réclamations au secrétariat de la mairie de Salviac, dans le plus bref délai.

A l'appui de leurs réclamations, elles devront apporter les feuilles d'impôt.

MM. Palot et Montcoutié, de Léobard, sont nommés par M. le Préfet du Lot pour examiner le bien-fondé de ces demandes.

Assemblée annuelle. - Le Syndicat, des planteurs de la commune de Salviac s'est réuni dimanche 27 janvier en assemblée générale annuelle; le dent, M. le D' Cambornac; vice-présilent, M. Eugène Gineste; secrétaire, M. Denis Villars; trésorier, M. Emile

Deux vœux furent émis à l'unanimité et seront transmis à la Fédéraion des tabacs, ils sont ainsi conçus: 1er vœu : « Devant les menaces érieuses de la cession des monopoles des tabacs à une Compagnie privée, les planteurs de Salviac demandent à tous les Syndicats des planteurs l'exiger de leurs élus, et en particulier des conseillers généraux, de s'associer solennellement à leurs protestations contre cette cession et deman-

transmettre cette invitation à tous les Syndicats représentés.» 2e vœu : « Les planteurs de Salviac protestent contre la décision de la commission paritaire et demandent que les représentants des tabacs du Sud-Ouest soient choisis à l'avenir parmi les planteurs de tabac lourd.»

dent au Congrès des planteurs de

Rampoux

Nécrologie. — Nous apprenons le décès de M. Charles Granié, proprietaire, buraliste et conseiller municipal à Rampoux.

M. Granié a été emporté en quelques jours par une grippe maligne à

l'âge de 57 ans. C'est un véritable homme de bien qui disparaît : bon, serviable, d'une probité proverbiale, il n'avait que des

Nos bien sincères condoléances à sa famille éplorée.

Souillac

Mutilés, Veuves de Guerre et Ascendants. - La section cantonale est réunie dimanche 27 janvier, à la mairie, pour le renouvellement du bureau.

Le vote a eu lieu au scrutin se-

Ont été élus : Président, M. Louis Sote; vice-président, M. Laroumanie et Mme Gouillaud; secrétaire adjoint, M Ségalard; trésorier, M. Veyssières; trésorier adjoint, M. Mazeaud : contrôleurs, MM. Jardou et Maury ; assesseurs : MM. Grégory, Laguillaumie, Moureau, Gouygou, Delcayre, Marmiesse, Delbreil, Orchassal,

Gignac

Suicide. - La nommée Mathilde Lalle, veuve Cerou Antoine, âgée de 35 ans, du village de Sireyzol, commune de Gignac, a été trouvée noyée dans la citerne lui appartenant.

Elle était partie dimanche dans l'après-midi, rendre visite à ses parents de Trespoux, Corrèze. En rentrant, mardi soir, elle a dû prendre cette funeste détermination.

Elle était veuve de guerre et laisse une fillette de 12 ans, orpheline.

On se perd en conjonctures sur les motifs de ce suicide.

Dernière heure Chambre des Députés

Séance du 30 janvier 1924

La Chambre reprend la discussion du projet de loi ayant pour objet la réalisation d'économies, la création de ressources nouvelles. M. Bokanowski, rapporteur général donne lecture du texte adopté par la Com mission des finances, à propos de la proposition de M. Ringuier. La proposition, dit-il, de M. Ringuier ne por tait révision que de 486 dossiers sur 3 millions. La Commission a décidé de soumettre 120.000 dossiers.

M. Desjardins proteste contre tout projet relatif à la révision des dom mages de guerre. M. Ringuier répond au rapporteur que ces 486 dossiers représentent 10 milliards et que sur ces 10 milliards, on pourra récupérer 2 ou 3 milliards: il faut aboutir vi te, trouver vite des ressources nouvelles de façon à ne pas voter de doubles décimes,

La clôture de la discussion est votée. M. Bokanowski déclare que la Commission est prête à constituer pour la révision, les dossiers des sinistrés qui ont touché des indemnités s'élevant à 800.000 trancs,

M. Dariac propose le chiffre de 500.000 francs,

M. Gonnet soutient un amendement qui tend à préciser que ces 500.000 francs représentent les pertes subies M. Poincaré combat cet amendement, car, dit-il, ces 500.000 francs de pertes subies représentent au moins 2 millions de dommages alloués.

Par 500 voix contre 66 cet amendement est repoussé et l'article 1er du projet est voté.

Paris, 11 h. 30. La Commission d'enquête sur le « Dixmude »

La première Commission nommée par le ministre de la marine pour rechercher les responsabilités relatives à la perte du Dixmude ayant déclaré que cette enquête dépassait les limites de sa compétence, une Haute-Commission d'enquête vient d'être constituée par le ministre de la marine composee du Maréchal Fayolle et des amiraux Touchard, Le Bris et Fournier.

Mort du duc de Montpensier

Le duc de Montpensier, frère cadet de Philippe d'Orléans, est décédé hier au château de Randan, dans le Puy-de-Dôme.

En Grèce

D'Athènes: M. Venizelos, dont l'état de santé exige de grands ménagements, aurait exprimé le désir d'abandonner provisoirement la direction du Gouvernement hellénique.

EN ANGLETERRE

Des économies

De Londres: Le nouveau chancelier de l'Echiquier demande une réduction de 5 millions de livres sur les

crédits accordés à l'amirauté britan-La reprise du travail

De Londres: Le travail a repris dans les nouillères du nord et du sud du pays de Galles où la grève des chemins de fer avait réduit 100.000 hommes au chômage.

Au Mexique

De Washington: Le Gouvernement mexicain annonce officiellement la prise de Esperanza. 1.500 rebelles ont été faits prison-

niers. Les troupes fédérales ont pris hier également Oriziba, important centre industriel dans la région de Vera-

En cassation

La Cour de Cassation a rendu un arrêt de réhabilitation en faveur du pharmacien Danval.

SAVON BLANC

de ménage, « LE PAVOT ». postal 10 kgs brut 22 fr. franco. Savonnerie LOISEL MARSEILLE. Chèque postal 72-54. (Reg. Com. Marseille, 44-42)

LA PHOSPHIODE GARNAL

Médication lodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue Prix du Flacon : 40 france UN SEUL MODÈLE DE FLACON

GRANDEUR UNIQUE En vente dans toutes les Pharmacies Regis. Com. Cahors, Nº 32

VACHES LAITIÈRES

Monsieur COUDERC, à l'occasion de la foire, vient de recevoir dans ses écuries, 17, rue Portail Alban, un nouveau convoi de vaches laitières de toutes races.

MACHINES A TRICOTER

toutes largeurs et jauges. Prix de fabrique. Aiguilles. Catalogue gratuit

LAINES toutes nuances, Echantillon gra-tis. LA LABORIEUSE, 10, quai

R. C. - Nantes, 768 B.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

LIQUIDATION JUDICIAIRE du sieur Louis GRAMOND Entrepreneur de Travaux publics à Cahors

Convocation des créanciers pour reddition de comptes

Messieurs les créanciers de la dite liquidation judiciaire, dont les créances ont été verifiées, admises et affir-

mées, sont invités à se rendre: Le vingt-trois février mil neuf cent vingt quatre, jour de samedi,

à dix heures du matin, En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise

au Palais de Justice, Pour recevoir les comptes de gestion des liquidateurs définitifs, - les vérifier, — les débattre, — les clore, — les arrêter et leur donner décharge de leurs fonctions.

La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article quinze de la loi du quatre mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Le Greffier, E. MANEYROL.

UN MILLION à gagner avec 10 francs dès le 1er Février. Ecriveznous pour vous renseig. Office Forézien Crédit, Rd-Point, St ETIENNE. (R. C. St-Ettenne, 16.788.)

warche de La Villette

28 janvier 1924

ESPÈCES	ENTRÉES	RENVOI	Les po	PAR 1, pres se k. poid	coten
***************************************	E	S. S	1" qual.	2º qual.	3º qual.
Bœufs Vaches Taureaux.	4.954	567	3,10	2,90	2,10
Veaux	1.692 11.370 2.650	25 300 »	5,25 5,25 6,20	5,00 5,00 6,00	4,25 4,25 5,80

OBSERVATIONS. - Vente mauvaise sur les bœufs. difficile sur les moutons, acile sur les veaux et porcs.

\equiv announteemmenteemm MAISON LASVENES, CONFECTIONS pour HOMMES, D.MES, JEUNES GENS et ENFANTS 10, Rue Maréchal-Foch, CAHORS

Continuation des soldes d'hiver avec des rabais énormes. — Occasions sensationnelles COMPLETS & PARDESSUS, toutes teintes...... 59 fr. MANTEAUX DAMES & FILLETTES, depuis 49 fr. PANTALONS..... 19 fr.

Choix immense de fourrures, vareuses tricotées, costumes garçonnets, peignoirs, etc., sacrifiés à des prix incroyables

(Reg. Com., Cahors, 912)

INVINCIBLE CHARME

Daniel LESUEUR

mais, cela m'est interdit. » Avait-il le droit de regarder au delà ces paroles, et de la fuir égoïste-

Ainsi se trouvaient réfutés les rupules de Jean, et surtout le sentinent inférieur qui appuyait ces cripules, c'est-à-dire l'embarras du prise, et non par l'intuition d'un amour correspondant au sien, mais cette situation de l'homme aimé réqu'il inspire et tremblant de se voir

Pouilleton du « Journal du Lot » 29 | duite de Jean, de lui faire adresser à

nuit de désespoir, puisqu'elle connaissait le néant de sa courte illusion. plus aiguë la déchirait : c'était la fichez celui dont l'affection et la présence lui rendaient le désir de vivre. Dans les sourcils froncés, sur la physionomie contractée de Jean et elle avait deviné - avec une atroca douleur, mais avec une terreur plus atroce encore : celle de ne plus le revoir - la gêne excessive que lui imposait son inexpliqué refus d'épou-

par l'inquiétude éveillée d'une ombrageuse indépendance. Le Jean Valdret aux yeux songeurs et câlins, à la voix d'involontaire caresse, au sourire dis-

là ne songerait qu'à s'éloigner d'elle. C'était certain Elle voyait, pour par la pénétration de sa subtile tenla personnalité morale du jeune homque mystérieuse répercussion de ses combats dans l'âme ultra-sensible qui vibrait avec lui en un désormais indestructible unisson. On pourrait presque affirmer que Marguerite vit gnes d'adieu qu'il traça pour les détruire ensuite, tant l'affreuse terreur d'une lettre de séparation la hanta. Lorsque, au matin, elle entendit le figere rouler puis s'arrêter devant la porte ; lorsque, élancée à la fenêtre, ouverte malgré l'air glacial, elle apercut le jeune officier dans sa tenue civile de voyage, elle défaillit de joie. Mais quelles résolutions n'avait-elle pas prises en prévision de ce presque inespéré bonheur! Ah! Jean pouvait lui tendre la main, la regarder dans les yeux, sans l'hésitation nerveuse d'un homme qui craint les frémissements mal dominés, les muettes prières ou les furtives larmes d'un amour antipathique. C'était fini, elle ne se trahirait plus. Car cesser de le voir, lui déplaire, lui devenir odieuse, semblait à cette étrange amoureuse plus intolérable, plus in-

seconde pour faire place à un être | diciblement cruel que de ne pas être

aimée de lui. soumission, de cette coquetterie à re-

Cet innocent triomphe sur elle-même et sur lui la grisait légèrement, lui donnait une Joie de conquête, de succes. Puis comment n'eût-elle pas été heureuse? Y a-t-il rien de plus exquis, lorsqu'on aime, que l'intimité d'un voyage, ce rapprochement plus étroit que la vie commune, accentue encore par l'immensité de l'inconnu autour de soi, par la nouveauté des visages et des sites, par cette véritable solitude à deux dans la communion de sensations imprévues et for-

Marguerite avec son sens artistique

plates campagnes, ce fut un tourbillonnement de flocons, une chute brouillée, vertigineuse, que la course folle du train rendait plus acharnée, plus désolante. La ouate des nuages se déchiquetait, s'éparpillait, fondait en avalanche silencieuse, puis finalement s'étendit, s'immobilisa en un linceul uniforme, sous les cieux éclaireis et glacés. Alors ce fut sur les champs, sur les villages, traversés en un éclair, comme un enveloppement de tristesse, et, par les bois, des aperçus tragiques : de longues allées qui se creusaient, montaient, s'en allaient à l'infini, entre la houle noire et immobile des arbres nus, par des espaces ignorés et déserts, dans la blancheur immaculée de leur

Quelles visions à se rappeler le lendemain, en baissant les stores pour se préserver du soleil, sur la ligne de Toulon à Hyères, tandis que, par les carreaux opposés, on apercevait les routes dorées qui filaient entre les chênes verts ou devant les bastides riantes tapissées de géraniums grim-

— « Alors ce pays vous plaît, petite cousine? » demandait Jean qui voyait les yeux d'un gris trop fin s'illuminer, prendre un rayonnement presque bleu parmi les reflets azurés du ciel, des eaux et des lointaines col-

— « Oh i... » répondit-elle en une exclamation prolongée d'enchante-

Il l'examinait à la dérobée, touché

de son évidente émotion, mais peutêtre -- l'homme est un etre si contradictoire! — peut-être secrètement piqué de ce que l'admiration pour la nature trouvat encore taut de place dans ce cœur qu'il avait pourtant craint de remplir tout entier. Est-il donc impossible que nous éprouvions un sentiment simple? Et Jean ne pouvait-il souhaiter absolu-

eût découvert dans toute son intensité le charme de la Provence si elle n'en eût traversé les paysages à côté de l'homme qu'elle aimait ? A Hyères Jean se fit conduire à l'hôtel des Iles d'Or. Il choisit deux chambres. Le secrétaire lui demanda quel nom il devait inscrire sur le livre.

ment, sincèrement, l'indifférence de

Marguerite, pas plus qu'elle-même

« M. Jean Valdret, » dit le lieu-— « Et madame ? » interrogea l'homme en regardant Marguerite.

« Et Mme Valdret, » fit celle-ci. Elle avait répondu machinalement, par habitude de ce titre de « madame » adopté depuis des années. D'ailleurs, comment le changer? Les quelques relations qu'elle laissait à Paris la connaissaient sous ce nom; les lettres qu'elle recevrait le porteraient sur l'adresse.

Pourtant elle avait surpris un mouvement contrarié de Jean, sous l'œil inquisiteur du secrétaire. Comme tous deux montaient, elle appela son cousin dans sa chambre. « Ai-je eu tort ? » demanda-

t-elle avec une humilité gentille.

(A suture)

ment, brutalement, comme une créadouteuse et dangereuse? S'il avait la fatuité de craindre pour ellene ne devait-il pas reconnaître, mais rd. fatuité plus grande encore, mais plus conforme à une si tendre psychologie, qu'elle se plairait mieux souffrir près de lui qu'à se voir ougeusement menagee par sa défianet son dédain?

vis-à-vis de soi-même dans à ne pas s'apercevoir de l'amour duit à s'en défendre ouvertement.

Marguerite un accablant adieu.

Ce fut aussi celui qui s'atténua, puis disparut le plus vite. A peine le lieutenant eut-il pris place en wagon près de sa cousine, qu'il respira une atmosphère calme, aisée, bienfaisante, d'une intimité naturelle et exquise. Quel art merveilleux la femme n'a-t-elle pas dans des situations difficiles Marguerite avait passé une Mais, dans ce désespoir, une épine ne prescience de l'état d'âme suscite pas l'air assombri avec lequel il l'avait quittée la veille, elle avait lu,

dernier et misérable ressort qui avait d'elle avait disparu en une de le plus près de déterminer la con- reux d'elle avait disparu en une

lucide, retiré, distant, et - croyaitelle - ironiquement apitoyé. Celuiainsi dire, ce qui se passait en lui dresse et par l'acuité désordonnée de son système nerveux. Nul doute que me, agitée cette nuit-là de sentiments vifs et contraires, n'ait envoyé quelmentalement son cousin écrire les li-

Et c'est à cause de cette éperdue bours, - la coquetterie et non le dépit du renoncement, - que Marguerite, durant le voyage à Hyères, se montra si singulièrement, si exceptionnellement délicieuse. Elle eut une gaieté sincère ; car elle voyait renaître dans les façons de Jean une conflance, d'abord un peu étonnée, puis complète, cordiale même au bout de quelques heures, nuancée de gratitude, de discrète galanterie, et caressante comme un hommage.

assez vif et cette compréhension, cette impressionnabilité propre aux êtres à la fois grandioses et morbides que la science appelle des « dégénérés supérieurs », goûtait profondément les contrastes de ce trajet du Nord au Midi en plein décembre. Quand elle quitta Paris, une tombée de neige commençait. Bientôt, sur les

solitude.

Bibliographie

Abonnez-vous à LA REVUE HEBDOMADAIRE

qui publie dans son numéro du 26 janvier 1924: « Comment un mari a tué sa femme », (Variante inédite de la «Sonate à Kreutzer») avec une intro-duction de E. Halpérine-Kaminsky, par Léon Tolstoï. — « La douceur de vivre et les biens périssables », par Lucien Dubech. — La terre de vision: « Récit d'un pélerin », par Robert Vallery-Radot. — « La dernière passion d'Henri IV », par le Vicomte de Noail-

La Revue Hebdomadaire commencera dans son prochain numéro la publication des Cours en 10 Leçons sur : « Balzac » que M. André Bellessort fera à « La Société des Conféren-

ABONNEMENTS:

France: Un an, 52 fr. - Six mois, 28 fr. Le numéro 1 fr. 50, - Chèque postal:

Plon, rue Garancière, Paris.

LES ANNALES

Voulez-vous lire de curieux détails sur le Zouave du pont de l'Alma, avoir des précisions sur les Jeux Olympiques d'hiver, decouvrir une région mystérieuse des Etats-Unis, savourer des pages de Paul Bourget, Jean Bastia, Sarah Bernhardt, des vers de François Fabié, Henri de Régnier? Et dix autres articles savoureux ? Achetez les Anna es de cette semaine. En vente partout: 75 centimes.

LA NATURE

Nº 2599 (26 janvier 1924)

On ne parle partout que de l'em-

devient impossible. Aussi, la Ville de Paris a-t-elle songé à créer un nouveau moyen de transport, un trottoir roulant souterrain à débit continu. En le faisant marcher à 15 km à l'heure, il débiterait 6 fois plus de voyageurs que le métropolitain. Mais le problème est d'y accéder à partir du sol immobile et d'en sortir aux stations. Quatre types de solutions ont été proposés que La Nature décrit et examine.

Qui a inventé la machine Gramme, la lampe à incandescence, le cinématographe, la T. S. F. ? M. Turpain, professeur à la Faculté des Sciences de Poitiers, signale quelques précurseurs qu'on oublie trop souvent.

M. Dauzat étudie la répartition et l'origine historique des anciens types d'habitations rurales qu'on trouve en France. C'est une étude fort curieuse qui apporte de nouveaux faits à la géographie historique.

En un siècle, les physiciens ont su explorer tout le domaine des radiations, depuis les rayons X, en pas-sant par l'ultra-violet ; la lumière, l'infra rouge, jusqu'aux ondes hertziennes; c'est une gamme immense depuis les longueurs d'onde si petites qu'on en compte des millions dans un millimètre jusqu'aux énormes ondes de T. S. F. qui atteignent plusieurs dizaines de kilomètres. Toutes sont classées et passées en revue dans un article très clair de N. Vigneron.

Après un résumé des dernières communications à l'Académie des Sciences, La Nature de cette semaine se termine par la description d'un nouvel appareil de microphotographie très simple et aussi utilisable que les coûteuses installations actuelles.

LA NATURE. - Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie. 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

Imp. Coueslant (personnel intéressé) Le co-gérant : M. DAROLLE.

Départ de Vitarelles

Arrivée à Castelnau Départ de Castelnau 16 30

IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

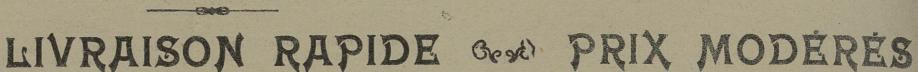
Ge CAHORS (Lot) 20

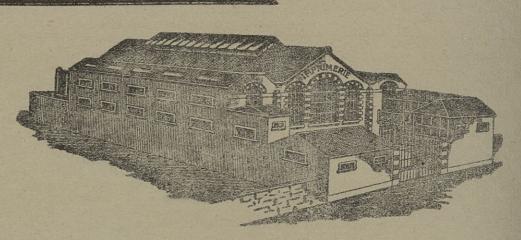
INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL: 1, Rue des Capuoins ANNEXE:

4. Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES





bouteillage du centre de Paris ; à certaines heures, la circulation y HORAIRE DES AUTOBUS Ligne de Cahors-Castelnau Depart de Cahors ... 17 00 Sept-Ponts 17 15 Le Montat 17 25 Embr. Terry 17 30 Granéjouls 17 35 L'hospitalet 17 40 Pern 17 50 Boyer 18 00 Malmousque 18 10 Vitarelles 18 20 Arrivée à Castelnau 18 30 Ligne de Castelnau-Cazes-Mondenard Départ de Castelnau 18 30 — Thézels (embr.) .. 18 40 St-Aureil 18 50 Sauveterre (embr.) 19 » Molières-Saux (d°) 19 10 Trijouls (embr.) . 19 30 19 40 Cazellac Arrivée à Cazes-Mondenard . 20 » Nota. — Du 1^{er} Novembre au 31 Mars, le départ de Cahors aura lieu à 16 h. 30 et de Castelnau à 18 h. Ligne de Cazes-Mondenard-Castelnau Dép. de Cazes-Mondenard (1) 6 45 Cazillac Tréjouls Saux Molières-Saux (r.) Sauveterre St-Aureil Thezals Arrivée à Castelnau Ligne de Castelnau-Cahors Départ de Castelnau 8 00 Vitarelles Malmousque Boyer Pern 8 45 Lhospitalet Granejouls Embr. Terry 8 55 Le Montat Sept-Pons 9 15 Arrivée à Cahors 9 30 vota. — Du 1" Novembre au 31 Mars, le départ de Cazes-Mondenard aura lieu à 7 h. et de Castelnau à 8 h. 30. Ligne de Molières à Castelnau Dép. de Molières ... La Briq.... 15 20 St-Privat... 15 30 Mombel.... 15 35 Divillac

Russac...

Ligne de Castelnau à Lalbenque-Gare Dépt. de Castelnau.. 6 30 16 10

- Fontanes.. 7 15 16 55 Ar. Lalbenque..... 7 30 17 10 Ligne de Lalbenque-Gare à Castelnau Dép. Lalb. (g.) 8 15 18 30

Arrivée Castelnau.... 9 15 19 30 Ligne de Castelnau à Molières Départ de Castelnau 9 36

Arrivée à Molières 10 15 Service supplémentaire les jours de foire à Castelnau Départ de Cahors

Flaugnac.. 6 40 16 20 Caniez.... 6 45 16 30 St-P.-Lab.. 6 55 16 35 Rescouf. . 7 05 16 45

Fontanes.. 8 25 18 40 Rescouf... 8 35 18 50 St-P.-Lab.. 8 45 19 » Caniez.... 8 50 19 5 Flaugnac.. 9 19 15

Russac 9 40 Divillac 9 45 Mombel 9 55 St-Privat 10 5 La Briqueterie ... 10 10

Sept-Ponts 8 15 Le Montat Terry Granéjouls

Pern 8 50

L'Hospitalet

Boyer

Malmousque

Ar. à Castelnau....

15 40

- Vitarelles 16 45 - Malmousque 16 55	Бера
— Boyer 17 »	
Pern	Arri
— Granéjouls 17 20 — Terry 17 25	
— Le Montat 17 30	Dép
— Sept-Ponts	Dépa
Ligne de Cabors à Lauzerte	
par Lascabanes Départ de Cahors 16 00	
Embr. r. Nat', 18 18 Départ de LabastMarnhac . 16 35	
- Lascabanes 16 50	Arri
— Quatre-Routes 17 00 Saint-Cyprien 17 05	Dép
— St-Laurent (M.) . 17 15	Arri
— Les Granges 17 25	Lign
- St-Fort 17 30 - Auléry 17 45	Dép
Arrivée à Lauzerte (P.) 18 »	Arri
Nota. — Cette voiture correspond avec celle arrivant de Moissac a 17 h. 50 et repartant à 18 h. 15 pour Moissac.	Lign
Ligne de Lauzerte à Cabors	
Départ de Lauzerte 9 15	Dép
- Auléry 9 35 - St-Fort 9 45	Arri
— Les Granges 9 50	Dép
- Montlau (em.) . 10 » - St-Laur'Lol 10 10	Arri
- St-Cyprien 10 20 - Quatre-Routes 10 25	Dép
— Lascabanes 10 30	Deb
LabastMarnhac 11 » Embr. r. Nat 11 10	
Arrivée à Cahors 11 30	
Ligne de Cabors à Monteuq-Lauzerte Dép. Cahors 6 45 17 15	
— Em.r. nat 6 55 17 25 — Em r. Tresp. 7 10 17 40	A
- Le Cluzel. 7 15 17 45	Arr
 Villesèque 7 25 17 55 St-Martial 7 30 18 05 	Dép
- St-Pant 7 35 18 15 - Bagat 7 40 18 20	
- St-Daunès 7 50 18 30	
— Montcuq 8 5 18 45 — Ste-Croix . 8 15 »	
— Lebreil 8 20 » — Caminel 8 25 »	
- Ste-Juliette 8 30 »	
— Bouloc 8 35 » — Auléry 8 45 »	Arr
Arr. Lauzerte 9 » »	Dép
Nota. — cette voiture correspond avec celle arri vant de Moissac à 8 h. 45 et repartant pour cette localité à 9 h. 5.	
Ligne de Lauzerte-Monteuq-Cabors	
Dép. Lauzerte	
Bouloc (d°) 18 20 Ste-Juliette (d°) 18 25	
— Caminel (d°) 18 30	
- Ste-Croix (d°) 18 40	Arr
— Montcuq 7 » 18 45 — St-Daunès 7 10 18 50	Dép
- Bagat 7 20 18 55 - St-Pant 7 25 19 »	
- St-Martial 7 35 19 5	
— Villesèque 7 50 19 10 — Le Cluzel 8 05 19 20	
— Em. Tresp 8 10 19 30 — Emb. r. nat 8 20 19 40	
Arr. Cahors 8 30 20 5	
Ligne de Monteuq-Libos Départ de Libos (gare) 8 05	
— Fumel 8 15	
- Mauroux 8 45	Arr
— Lacapelle-Cab 9 » Arrivée à Puy-l'Evêque 9 15	Dép
Départ de Puy-l'Evêque 9 40	
- Floressas 10 05 - Sérignac 10 10	
- St-Matré 10 30	
- Belmontet 10 45 Arrivée à Montcuq 11 10	Dép
Ligne de Libos-Monteuq	1
Départ de Montcuq 13 30 — Belmontet 13 55 — St-Matrá 14 15	

St-Matré 14 15

TOTAL CONTROL OF THE		
Départ de Sérignac	14 30 14 50 15 20	Ai
— Lacapene-Cab	15 40 15 55	
— Mauroux — Montayral	16 15	
- Fumel	16 30	
Ligne de Cahors à Limogr	10	
Départ de Cahors Départ d'Arcambal	16 45	
- Rossignol	17 10 17 25	
- Le Peuplier Concots	17 40	
Bach	17 55 18 15	A
— Varaire Arrivée à Limogne	18 30 19 »	
Ligne de Concots à Limog		D
Départ de Concots	16 » 16 25	D
Ligne de Limogne à Saint-Martin-La	bouval	
Départ Limogne 7 40 Cénevières 8	16 30	
Arrivée St-Martin 8 10	10 30 17 »	
Ligne de Saint-Martin-Labouva	imogne	A
Départ St-Martin 9 20 Cénevières 9 30	20 10 20 15	D
Arrivée à Limogne . 10 »	20 50	
Ligne de Limogne à Conce		
Départ de Limogne Arrivée à Concots Ligne de Limogne à Caho	10 35	
Départ de Limogne a Cano	7 00	
- Varaire	7 15	
— Bach	7 30 7 45	A
- Concots Le Peuplier	8 15 8 25	D
- Rossignol	8 40 9 05	
Arrivée à Cahors	9 30	
Ligne de Labastide à Caho		
Départ de Labastide-Murat Soulomès	8 35 8 45	A
- Caniac (poteau) Saint-Cernin	8 50 8 55	D
Lauzès Vers	9 10 9 40	
SavanacLamadeleine	9 50 10 00	
- Larroque	10 10	
Arrivée à Cahors Ligne de Cahors à Labast	10 30 ide	
Départ de Cahors	16 15	A
LarroqueLamadeleine	16 25 16 30	-
- Savanac - Vers	16 35 16 40	D
LauzèsSaint-Cernin	17 30 17 50	
- Caniac (poteau)	18 00 18 05	
— Soulomès Arrivée à Labastide-Murat	18 30	
Ligne de St-Céré à St-Pro Départ de Saint-Céré	jet 4 30	TV Zanta
- St-Jean	4 35	A
St-MédardBagou	4 40 4 50	D
- Boutel Mayrinhac	5 » 5 10	-
Le PontetLapergue	5 15 5 25	a supplied to the supplied to
— Gramat — Péchaut	5 50 6 15	A
— Le Bastit	6 20 6 25	A
- Carlucet (embr.) E. de Fontanes	6 30	I I
— Goudou Arrivée à Labastide	6 40 6 50	L
Départ de Labastide — Montfaucon	7 30 7 40	I
SénierguesCarr. de Ginouillac	7 45 7 50	A
Peyrebrune	8 » 8 10	I
Ligne de St-Projet à St-C		
Départ de St-Projet	16 40	1
PEVIEW WILL	16 45	
Peyrebrune Carr. de Ginouillac Séniergues	16 45 16 50 16 55	

Montfaucon 17 10

Arrivée à Labastide	Départ de Labastide			PROFESSIONAL PROPERTY OF	200
Départ de Labastide	Départ de Labastide	Arrivée à	Labastide	17 30	1
Goudou 18 45 E. de Fontanes 18 50 Carlucet (embr.) 18 55 Le Bastit 19 5 Pechaut 19 10 Gramat D. 20 25 Lapergue 20 40 Le Pontet 20 50 Mayrinhac 20 55 Boutel 21 05 Bagou (Croix) 21 15 St-Médard (d°) 21 25 St-Jean (d°) 21 25 St-Jean (d°) 21 35 Arrivée à St-Céré 21 60 Ligne Figeac-Saint-Céré Départ de Figeac 16 00 Planioles 16 15 Départ de Figeac 16 00 Planioles 16 15 Départ de Figeac 16 00 Sissepis 16 55 Le Bourg 17 15 Lacapelle 17 30 Anglars 17 40 Aynac 18 20 La Gineste 18 40 Arrivée à St-Céré 19 00 Ligne de Saint-Céré à Figeac Départ de St-Céré 19 00 Ligne de Saint-Céré à Figeac Départ de St-Céré 7 15 La Canglars 7 50 Anglars 8 20 La Gineste 7 30 Anglars 8 20 La Gineste 7 30 Anglars 8 20 La Ganglars 8 30 La Bourg 8 50 Yssepts 9 05 Fons 9 20 Camburat 9 30 Planioles 9 45 Arrivée à Figeac 10 09 Ligne de Bagnac 20 5 Fons 9 20 Camburat 9 30 Planioles 9 45 Arrivée à Figeac 10 09 Ligne de Bagnac 20 5 Le Mazers 20 35 Terres-Rouges 20 45 Le Cerre 10 09 Ligne de Bagnac 10 09 Ligne de Bagnac 11 15 Arrivée à Latronquière 21 35 Départ de St-Céré (cor.) 11 45 Alzac 11 55 Le Faugas 12 05 Rougié 12 15 Frayssinhes 12 25 Sousceyrac (cor.) 11 45 Alzac 11 65 Le Faugas 16 30 Alzac 16 60 Frayssinhes 12 25 Siramond 15 50 Frayssinhes 10 20 Le Pental 10 05 Croix de Malte 10 10 Corres Rougié 17 10 Le Dental 10 05 Croix de Malte 10 10 Corres Rougié 17 10 Corres Rougié 17 10 Le Dental 10 10 Corres Rougié 17 10 Le Dental 10 05 Croix de Malte 10 10 Croix de Ma	Goudou 18 45 E. de Fontanes 18 50 Carlucet (embr.) 18 55 Le Bastit 19 5 Péchaut 19 10 Gramat D. 20 25 Lapergue 20 40 Le Pontet 20 50 Mayrinhae 20 55 Boutel 21 05 Bagou (Croix) 21 15 St.Médard (d°) 21 25 St.Jean (d°) 21 35 Arrivée à St-Céré 21 50 Ligne Figeac 16 00 Planioles 16 15 Départ de Camburat 16 25 Le Bourg 17 15 Lacapelle 17 30 Anglars 17 40 Aynac 18 20 La Gineste 18 40 Arrivée à St-Céré 19 00 Ligne de Saint-Céré 4 Figeac Départ de St-Céré 7 7 50 Anglars 8 20 La Gineste 7 30 Aynac 7 50 Anglars 8 20 La Capelle 8 30 Le Bourg 8 50 Yssepts 9 05 Fons 9 20 Camburat 9 30 Le Bourg 8 50 Yssepts 9 05 Fons 9 20 Camburat 9 30 Le Bourg 8 50 Yssepts 9 05 Fons 9 20 Camburat 9 30 Le Bourg 10 Ligne de Saint-Céré a Figeac Départ de St-Céré 19 00 Ligne de Saint-Céré à Figeac Départ de St-Céré 19 00 Ligne de Saint-Céré a Figeac Départ de St-Céré 19 00 Ligne de Saint-Céré a Figeac Départ de St-Céré 19 00 Ligne de Saint-Céré à Figeac Départ de St-Céré 19 00 Ligne de Saint-Céré a Figeac Départ de St-Céré 19 00 Ligne de Saint-Céré a Figeac Départ de St-Céré 19 00 Ligne de Saint-Céré a Figeac Départ de St-Céré 19 00 Ligne de Bagnac 10 Le Bourg 8 50 Yssepts 9 05 Fons 9 20 Camburat 9 30 Le Bourg 10 Ligne de Bagnac 20 La Curade 20 25 Le Mazers 20 35 Terres-Rouges 20 45 Le Sers 20 55 Croix de Malte 21 05 Le Dental 21 15 Arrivée à Latronquière (cor.) 10 35 Pépart de Latronquière (cor.) 11 45 La Madeleine 11 25 Sousceyrac (cor.) 11 45 La Madeleine 11 25 Sousceyrac (cor.) 16 56 Le Faugas 12 05 Frayssinhes 12 25 Siramond 15 50 Frayssinhes 12 25 Sepádailac 10 10 Le Sers 10 40 Ligne de Lacapelle Marital À La Laronquière pour n'en repartir que le lendemin matin. Ligne de Lacapelle Marital À La Corrière de Lacapelle Marital Le Bourg 5 40 Arrivée à Bagnac 11 20 Ligne d				b
Carlucet (embr.)	Carlucet (embr.)			18 45	
— Le Bastit	Le Bastit	100-			
Péchaut	Péchaut 19 10	-	Carlucet (embr.) .		
Gramat	Gramat				
Gramat	Gramat				
Lapergue 20 40	— Lapergue 20 40 — Le Pontet 20 50 — Mayrinhac 20 55 — Boutel 21 05 — Bagou (Croix) 21 15 — St.Médard (d°) 21 25 — St.Jean (d°) 21 35 Arrivée à St-Céré 21 50 Ligne Figeac-Saint-Céré Départ de Figeac 16 00 — Planioles 16 15 Départ de Camburat 16 25 — Fons 16 40 — Issepts 16 55 — Le Bourg 17 15 — Lacapelle 17 30 — Anglars 17 40 — Aynac 18 20 — La Gineste 18 40 Arrivée à St-Céré 19 00 Ligne de Saint-Céré à Figeac Départ de St-Céré 7 15 — La Gineste 7 30 — Aynac 7 50 — Anglars 8 20 — La Gineste 7 30 — Aynac 7 50 — Aynac 7 50 — Aynac 8 50 — Yssepts 9 05 — Fons 9 20 — Camburat 9 30 — Le Bourg 8 50 — Yssepts 9 05 — Fons 9 20 — Camburat 9 30 — La Curade 20 25 — Le Mazers 20 35 — Terres-Rouges 20 45 — Le Sers 20 35 — Terres-Rouges 20 45 — Le Sers 20 55 — Croix de Malte 21 05 — Le Sers 20 55 — Croix de Malte 21 05 — Sénaillac (cor.) 11 10 — Vaquié 11 15 — La Madeleine 11 25 — Sousceyrac (cor.) 11 45 — Alzac 11 55 — Frayssinhes 12 25 — Rougié 12 15 — Frayssinhes 12 25 — Rougié 16 20 — Le Paugas 12 05 — Frayssinhes 12 25 — Rougié 16 20 — Le Paugas 12 05 — Frayssinhes 12 25 — La Madeleine 11 25 — Frayssinhes (cor.) 10 65 — Rougié 16 20 — Le Paugas 12 05 — Rougié 16 20 — Le Paugas 10 00 — Le Dental 10 00 — Le Paugas 10 00 — Le Dental 10 00 — Le Sers (cor.) 10 20 — Le Paugas 10 00 — Le Bourg 5 40 — Nousceyrac (cor.) 16 05 — Rougié 16 20 — Le Paugas 10 00 — Le Bourg 5 40 — Nousceyrac (cor.) 16 05 — Rougié 10 12 15 — Siramond 12 35 — Expédillac 10 10 — Le Sers (cor.) 10 20 — Le Bourg 5 40 — Le Bourg 5 40 — Le Bourg 17 20 — Siramond 12 35 — Expédillac 10 10 — Le Sers (cor.) 10 20 — Le Bourg 5 40 — Le Bourg 17 20 — Siramond 10 20 — Le Bourg 5 40 — Le Bourg 5 40 — Le Bourg 10 40 — Aynac 11 10 — Le Sers (cor.	-	Gramat D.	Control of the second	
Le Pontet	Le Pontet	- 10	Lapergue		
	Boutel	-		20 50	
Bagou (Croix) 21 15	Bagou (Croix)	-			
St-Médard (d°) 21 25	St-Médard (d°) 21 25 — St-Jean (d°) 21 35 Arrivée à St-Céré 21 50 Ligne Figeac-Saint-Céré Départ de Figeac 16 00 — Planioles 16 15 — Fons 16 40 — Issepts 16 55 — Le Bourg 17 15 — Lacapelle 17 30 — Anglars 17 40 — Aynac 18 20 — La Gineste 18 40 Arrivée à St-Céré 19 00 Ligne de Saint-Céré à Figeac Départ de St-Céré 7 15 — La Gineste 7 30 — Aynac 7 50 — Anglars 8 20 — La Gineste 7 30 — Aynac 7 50 — Anglars 8 20 — La Gineste 7 30 — Aynac 7 50 — Anglars 8 20 — La Gineste 9 45 — La Gineste 9 45 Arrivée à Figeac 10 00 Ligne de Bagnac 10 00 Ligne de Bagnac 20 20 — Camburat 9 30 — Planioles 9 45 Arrivée à Figeac 10 00 Ligne de Bagnac 20 25 — Le Mazers 20 35 — Terres-Rouges 20 45 — Le Sers 20 55 — Croix de Malte 21 15 Arrivée à Latronquière (cor.) 10 35 — Sénaillac (cor.) 11 16 — Vaquié 11 15 — La Madeleine 11 25 — Sousceyrac (cor.) 11 45 — Alzac 11 55 — Le Faugas 12 05 — Rougié 12 15 — Frayssinhes 12 25 — Siramond 12 35 Arrivée à St-Céré 15 45 — Frayssinhes 12 25 — Siramond 12 35 Arrivée à St-Céré (cor.) 12 40 Ligne de Saint-Céré à Bagnac (1) Départ de Latronquière (cor.) 10 35 — Sénaillac (cor.) 17 30 Arrivée à St-Céré (cor.) 12 40 Ligne de Saint-Céré à Bagnac (1) Départ de Latronquière (cor.) 10 35 — Sénaillac (cor.) 17 30 Arrivée à St-Céré (cor.) 12 40 Ligne de Saint-Céré à Bagnac (1) Départ de Latronquière (cor.) 10 55 — Le Paugas 16 30 — Alzac 11 55 — Le Faugas 16 30 — Alzac 16 40 — Sousceyrac (cor.) 16 55 — La Madeleine 17 15 — Vaquié 17 20 — Sénaillac (cor.) 17 30 Arrivée à Latronquière (cor.) 17 50 Départ de Latronquière (cor.) 19 50 — Le Dental 10 05 — Croix de Malte 10 10 — Le Sers (cor.) 10 55 — Le Dental 10 05 — Frayssinhes (cor.) 16 55 — Le Paugas 16 30 — Le Dental 10 05 — Croix de Malte 10 10 — Le Sers (cor.) 10 55 — Le Dental 10 05 — Croix de Malte 10 10 — Le Sers (cor.) 10 55 — Le Dental 10 05 — Croix de Malte 10 10 — Le Sers (cor.) 10 55 — Le Dental 10 05 — Croix de Malte 10 10 — Le Sers (cor.) 10 50 — Le Dental 10 05 — Croix de Malte 10 10 — Le Sers (cor.) 10 50 — Le Dental 10 05				
St.Jean (d°) 21 35 Arrivée à St-Céré 21 50 Ligne Figeac 16 00 — Planioles 16 15 Départ de Camburat 16 25 — Fons 16 40 — Issepts 16 55 — Le Bourg 17 15 — Lacapelle 17 30 — Anglars 17 40 — Aynac 18 20 — La Gineste 18 40 Arrivée à St-Céré 19 00 Ligne de Saint-Céré à Figeae Départ de St-Céré 7 15 — La Gineste 7 30 — Aynac 7 50 — Aynac 7 50 — Aynac 7 50 — Anglars 8 20 — La Gineste 7 30 — Aynac 7 50 — Anglars 8 20 — La Gineste 7 30 — Aynac 7 50 — Aynac 7 50 — Aynac 7 50 — Aynac 7 50 — Handles 8 30 — Le Bourg 8 50 — Yssepts 9 05 — Fons 9 20 — Camburat 9 30 — Planioles 9 45 Arrivée à Figeac 10 00 Ligne de Bagnac à Saint-Céré Départ de Bagnac à Saint-Céré Départ de Bagnac à Saint-Céré Départ de Latronquière 20 35 — Le Sers 20 35 — Le Sers 20 55 — Croix de Malte 21 15 Arrivée à Latronquière (cor.) 10 35 — Sénaillac (cor.) 11 10 Vaquié 11 15 — La Madeleine 11 25 — Senaillac (cor.) 11 45 — La Madeleine 11 25 — Siramond 12 35 Arrivée à St-Céré (cor.) 12 40 Ligne de Saint-Céré à Bagnac (1) Départ de Si-Céré (cor.) 12 40 Ligne de Saint-Céré à Bagnac (1) Départ de Latronquière (cor.) 16 55 — Frayssinhes (cor.) 16 55 — Frayssinhes (cor.) 16 55 — Frayssinhes (cor.) 17 30 Arrivée à Latronquière (cor.) 7 30 Alzac 16 40 — Sousceyrac (cor.) 16 55 — Le Bourg 5 40 Arrivée à Latronquière (cor.) 7 50 Départ de Lacapelle 5 30 — Le Bourg 5 40 Arrivée à Latronquière (cor.) 7 50 — Le Bourg 5 40 Arrivée à Latronquière (cor.) 7 50 — Le Bourg 5 40 Arrivée à Latronquière (cor.) 17 50 — Le Bourg 5 40 Arrivée à Latronquière (cor.) 7 50 — Le Bourg 5 40 Arrivée à Latronquière (cor.) 7 50 — Le Bourg 5 40 Arrivée à Latronqui	St-Jean (d°)		Bagou (Croix)		
Ligne Figeac	Ligne Figeac 16 00 Planioles 16 15				
Ligne Figeac . 16 00 — Planioles . 16 15 Départ de Camburat . 16 25 — Fons . 16 40 — Issepts . 16 55 — Le Bourg . 17 15 — Lacapelle . 17 30 — Anglars . 17 40 — Aynac . 18 20 — La Gineste . 18 40 Arrivée à St-Céré . 19 00 Ligne de Saint-Céré à Figeae Départ de St-Céré . 7 15 — La Gineste . 7 30 — Aynac . 7 50 — Anglars . 8 20 — La Gineste . 7 30 — Aynac . 7 50 — Aynac . 9 05 — Yssepts . 9 05 — Fons . 9 20 — Camburat . 9 30 — Planioles . 9 45 Arrivée à Figeac . 10 00 Ligne de Bagnac à Saint-Céré Départ de Bagnac . 20 5 — La Curade . 20 25 — Le Mazers . 20 35 — Terres-Rouges . 20 45 — Le Sers . 20 55 — Croix de Malte . 21 15 Arrivée à Latronquière (cor.) . 1 10 — Vaquié . 11 15 — La Madeleine . 11 25 — Sénaillac (cor.) . 11 10 — Vaquié . 11 15 — La Madeleine . 11 25 — Sousceyrac (cor.) . 11 45 — Alzac . 11 55 — Frayssinhes . 12 25 — Frayssinhes . 12 25 — Siramond . 12 35 Arrivée à St-Céré (cor.) . 12 40 Ligne de Saint-Céré à Bagnac (1) Départ de Latronquière (cor.) . 1 45 — Siramond . 12 35 Arrivée à Latronquière (cor.) . 1 45 — Siramond . 12 35 Arrivée à Latronquière (cor.) . 10 — Vaquié . 11 15 — La Madeleine . 11 25 — Siramond . 12 35 Arrivée à Latronquière (cor.) . 12 40 Ligne de Saint-Céré à Bagnac (1) Départ de Latronquière (cor.) . 12 40 Ligne de Saint-Céré à Bagnac (1) Départ de Latronquière (cor.) . 10 — Vaquié . 17 15 — Frayssinhes (cor.) . 16 55 — Rougié . 12 15 — Frayssinhes (cor.) . 16 50 — Rougié . 16 20 — Le Pental . 10 05 — Terres-Rouges . 10 30 — Le Mazers . 10 40 — Le Dental . 10 05 — Terres-Rouges . 10 30 — Le Mazers . 10 40 — Le Dental . 10 05 — Croix de Malte . 10 10 — Le Dental . 10 05 — Expediallac (cor.) . 17 30 Arrivée à Latronquière (cor.) . 16 55 — Le Dental . 10 05 — Croix de Malte . 10 10 — Le Sers (cor.) . 10 20 — Terres-Rouges . 10 30 — Le Mazers .	Ligne Figeac	Arrivée à	01 01 1		
Départ de Figeac 16 00 — Planioles 16 15 Départ de Camburat 16 25 — Fons 16 40 — Issepts 16 55 — Le Bourg 17 15 — La Gineste 17 40 — Anglars 17 40 — Aynac 18 20 — La Gineste 19 00 Ligne de Saint-Céré à Figeac Départ de St-Céré 7 15 — La Gineste 7 30 — Aynac 7 50 — Aynac 7 50 — Anglars 8 20 — La Gineste 7 30 — Aynac 7 50 — Anglars 8 20 — La Gineste 7 30 — Anglars 8 20 — La Curade 20 — Yssepts 9 05 — Fons 9 20 — Camburat 9 30 — Planioles 9 45 Arrivée à Figeac 10 09 Ligne de Bagnac 20 5 — Le Gual 20 5 <td< td=""><td>Départ de Figeac 16 00 — Planioles 16 15 Départ de Camburat 16 25 — Fons 16 40 — Issepts 16 55 — Le Bourg 17 15 — La Gapelle 17 30 — Anglars 17 40 — Aynac 18 20 — La Gineste 18 40 Arrivée à St-Céré 19 00 Ligne de Saint-Céré à Figeae Départ de St-Céré 7 7 15 — La Gineste 7 30 — Aynac 7 50 — Anglars 8 20 — Anglars 8 20 — Anglars 8 20 — Anglars 8 30 — Le Bourg 8 50 Yssepts 9 05 — Fons 9 20 — Camburat 9 30 — Planioles 9 45 Arrivée à Figeac 10 08 Ligne de Bagnac 20 % — La Curade 20 ½ — Le Sers 20 55 — Croix de Malte 21 15</td><td></td><td></td><td></td><td></td></td<>	Départ de Figeac 16 00 — Planioles 16 15 Départ de Camburat 16 25 — Fons 16 40 — Issepts 16 55 — Le Bourg 17 15 — La Gapelle 17 30 — Anglars 17 40 — Aynac 18 20 — La Gineste 18 40 Arrivée à St-Céré 19 00 Ligne de Saint-Céré à Figeae Départ de St-Céré 7 7 15 — La Gineste 7 30 — Aynac 7 50 — Anglars 8 20 — Anglars 8 20 — Anglars 8 20 — Anglars 8 30 — Le Bourg 8 50 Yssepts 9 05 — Fons 9 20 — Camburat 9 30 — Planioles 9 45 Arrivée à Figeac 10 08 Ligne de Bagnac 20 % — La Curade 20 ½ — Le Sers 20 55 — Croix de Malte 21 15				
Planioles	Planioles				
Départ de Camburat 16 25	Départ de Camburat 16 25 — Fons 16 40 — Issepts 16 55 — Le Bourg 17 15 — Anglars 17 40 — Anglars 17 40 — Aynac 18 20 — Arrivée à St-Céré 19 00 Ligne de Saint-Céré à Figeae Départ de St-Céré 7 15 — La Gineste 7 30 — Aynac 7 50 — Anglars 8 20 — Anglars 9 20 — Camburat 9 30 — Fons 9 20 — Camburat 9 30 — Planioles 9 45 Arrivée à Bagnac 10 00 Ligne de Bagnac 20 25 <	Départ de	Figeac		
Fons	Fons	Dápant da			
Issepts	Issepts	Depart de			
	Le Bourg	_			
Lacapelle	- Lacapelle	_			
Aynac	Aynac	-	Lacapelle		
Ligne de Saint-Céré à Figeae	Ligne de Saint-Céré à Figeac Départ de St-Céré	-			
Ligne de Saint-Céré à Figeae	Ligne de Saint-Céré à Figeae	-	Aynac		
Ligne de Saint-Céré à Figeae	Ligne de Saint-Céré à Figeae Départ de St-Céré	Amirka A			
Départ de St-Céré	Départ de St-Céré 7 15 — La Gineste 7 30 — Aynac 7 50 — Anglars 8 20 — Lacapelle 8 30 — Le Bourg 8 50 — Yssepts 9 05 — Fons 9 20 — Camburat 9 30 — Planioles 9 45 Arrivée à Figeac 10 00 Ligne de Bagnac à Saint-Céré Départ de La Curade 20 25 — Le Mazers 20 35 — Croix de Malte 21 05 — Le Dental 21 15 Arrivée à Latronquière (cor.) 10 35 — Sénaillac (cor.) 11 10 — Vaquié 11 15 — La Madeleine 11 25 — Sousceyrac (cor.) 11 45 — La Frayssinhes 12 25 — Siramond 12 35 Arrivée à St-Céré (cor.) 12 40 Ligne de Sa				
La Gineste		Ligne	de Saint-Céré à Fig		
— Aynac		Départ de	St-Céré		
- Anglars		-	La Gineste		
Lacapelle	Lacapelle	-			
— Yssepts 9 05 — Fons 9 20 — Camburat 9 30 — Planioles 9 45 Arrivée à Figeac 10 00 Ligne de Bagnac 20 ∞ — La Curade 20 25 — Le Mazers 20 35 — Terres-Rouges 20 45 — Le Sers 20 55 — Croix de Malte 21 15 Arrivée à Latronquière (cor.) 10 35 — Sénaillac (cor.) 11 10 — Vaquié 11 15 — La Madeleine 11 25 — Sousceyrac (cor.) 11 45 — Alzac 11 55 — Rougié 12 15 — Frayssinhes 12 25 — Siramond 12 35 Arrivée à St-Céré (cor.) 12 35 Arrivée à St-Céré (cor.) 12 40 Ligne de Saint-Céré à Bagnac (1) Départ de St-Céré (cor.) 12 40 — Frayssinhes (cor.) 16 05 — Rougié 15 50 — Frayssinhes (cor.) 16 05 — Rougié <	— Le Bourg		Anglars		
- Yssepts 9 05 - Fons 9 20 - Camburat 9 30 - Planioles 9 45 Arrivée à Figeac 10 09 Ligne de Bagnac à Saint-Céré Départ de Bagnac 20 35 - La Curade 20 25 - La Curade 20 25 - Le Mazers 20 35 - Terres-Rouges 20 45 - Le Sers 20 55 - Croix de Malte 21 05 - Le Dental 21 15 Arrivée à Latronquière (cor.) 10 35 - Sénaillac (cor.) 11 10 - Vaquié 11 15 - La Madeleine 11 25 - Sousceyrac (cor.) 11 45 - Alzac 11 55 - He Faugas 12 05 - Rougié 12 15 - Frayssinhes 12 25 - Siramond 12 35 Arrivée à St-Céré (cor.) 12 40 Ligne de Saint-Céré à Bagnac (1) Départ de St-Céré (cor.) 12 40 Ligne de Saint-Céré à Bagnac (1) Départ de St-Céré (cor.) 16 05 - Rougié 16 20 - Le Faugas 16 30 - Alzac 16 40 - Sousceyrac (cor.) 16 55 - Rougié 17 20 - Sénaillac (cor.) 17 30 Arrivée à Latronquière (cor.) 16 55 - La Madeleine 17 15 - Vaquié 17 20 - Sénaillac (cor.) 17 30 Arrivée à Latronquière (cor.) 16 55 - La Madeleine 17 15 - Vaquié 17 20 - Sénaillac (cor.) 17 30 Arrivée à Latronquière (cor.) 16 55 - La Madeleine 17 15 - Vaquié 17 20 - Sénaillac (cor.) 17 30 Arrivée à Latronquière (cor.) 16 55 - La Madeleine 17 15 - Vaquié 17 20 - Sénaillac (cor.) 17 30 Arrivée à Latronquière (cor.) 16 55 - La Curade 10 50 - Le Dental 10 50 - Le Sers (cor.) 10 20 - Terres-Rouges 10 30 - Le Sers (cor.) 10 20 - Terres-Rouges 10 30 - Le Sers (cor.) 10 20 - Terres-Rouges 10 30 - Le Bourg 5 40 - La Curade 5 40 - La Curade 5 40 - Le Sers (cor.) 10 20 - Terres-Rouges 10 30 - Le Bourg 5 40 - Le Sers (cor.) 10 20 - Terres-Rouges 10 30 - Le Bourg 5 40 - Le Sers (cor.) 10 20 - Terres-Rouges 10 30 - Le Bourg 5 40 - Le Sers (cor.) 10 20 - Terres-Rouges 10 30 - Le Bourg 5 40 - Le Sers (cor.) 10 20 - Terres-Rouges 10 30 - Le Bourg 5 40 - Le Sers (cor.) 10 20 - Terres-Rouges 10 30 - Le Sers (cor.) 10 20 - Terres-Rouges 10 30 - Le Sers (cor.) 10 20 - Terres-Rouges 10 30 - Le Sers (cor.) 10 20 - Terres-Rouges 10 30 - Le Sers (cor.) 10 20 - Terres-Rouges 10 30 - Le Sers (cor.) 10 20 - Terres-Rouges 10 30 - Le Sers (cor.) 10 20 - Terres-Rouges 10 30 - Le Sers (cor.) 10 20	- Yssepts 9 05 - Fons 9 20 - Camburat 9 30 - Planioles 9 45 Arrivée à Figeac 10 09 Ligne de Bagnac à Saint-Céré Départ de Bagnac 20 ∞ - La Curade 20 25 - Le Mazers 20 35 - Terres-Rouges 20 45 - Le Sers 20 55 - Croix de Malte 21 05 - Le Dental 21 15 Arrivée à Latronquière (cor.) 10 35 - Sénaillac (cor.) 11 10 - Vaquié 11 15 - La Madeleine 11 25 - Sousceyrac (cor.) 11 45 - Alzac 11 55 - Frayssinhes 12 25 - Siramond 12 35 Arrivée à St-Céré (cor.) 12 40 Ligne de Saint-Céré à Bagnac (1) Départ de St-Céré (cor.) 12 40 Ligne de Saint-Céré à Bagnac (1) Départ de St-Céré (cor.) 16 05 - Rougié 15 15 - Rougié 16 20 - Le Faugas 16 30 - Alzac 16 40 - Sousceyrac (cor.) 16 55 - Rougié 17 20 - Sénaillac (cor.) 17 30 Arrivée à Latronquière (cor.) 17 50 Départ de Lacapelle 5 30 - Le Dental 10 55 - Croix de Malte 10 10 - Le Sers (cor.) 10 26 - Terres-Rouges 10 30 - Le Mazers 10 40 - La Curade 10 50 Arrivée à Bagnac 11 20 (1) L'autobus St-Céré-Bagnac s'arrête le soir à Latronquière à Assier 5 6 7 - La Curade 10 50 - Le Baugas 5 40 - Le Sers (cor.) 10 26 - Terres-Rouges 10 30 - Le Sers (cor.) 10 26 - Terres-Rouges 10 30 - Le Sers (cor.) 10 26 - Terres-Rouges 10 30 - Le Sers (cor.) 10 26 - Terres-Rouges 10 30 - Le Sers (cor.) 10 26 - Terres-Rouges 10 30 - Le Sers (cor.) 10 26 - Terres-Rouges 10 30 - Le Sers (cor.) 10 26 - Terres-Rouges 10 30 - Le Sers (cor.) 10 26 - Terres-Rouges 10 30 - Le Sers (cor.) 10 26 - Terres-Rouges 10 30 - Le Sers (cor.) 10 26 - Terres-Rouges 10 30 - Le Sers (cor.) 10 26 - Terres-Rouges 10 30 - Le Sers (cor.) 10 26 - Terres-Rouges 10 30 - Le Sers (cor.) 10 26 - Terres-Rouges 10 30 - Le Sers (cor.) 10 26 - Terres-Rouges 10 30 - Le Sers (cor.) 10 26 - Ter		Lacapene		
Fons					
— Camburat 9 30 — Planioles 9 45		_	Fons		
Ligne de Bagnac à Saint-Céré	Ligne de Bagnac à Saint-Céré	_		9 30	
Ligne de Bagnac 20 » — La Curade 20 25 — Le Mazers 20 35 — Terres-Rouges 20 45 — Le Sers 20 55 — Croix de Malte 21 05 — Le Dental 21 15 Arrivée à Latronquière (cor.) 10 35 — Sénaillac (cor.) 11 10 — Vaquié 11 15 — La Madeleine 11 25 — Sousceyrac (cor.) 11 45 — Alzac 11 55 — Rougié 12 15 Arrivée à St-Céré (cor.) 12 40 Ligne de Saint-Céré à Bagnac (1) Départ de St-Céré (cor.) 16 05 — Frayssinhes 12 25 — Siramond 15 50 — Frayssinhes (cor.) 16 05 — Rougié 15 45 — Le Faugas 16 30 — Alzac 16 40 — Sousceyrac (cor.) 17 50 Départ de Latronquière (cor.) 10 55 — La Madeleine 17 15 — Vaquié 17 20 — Sénaillac (cor.) 17 30 Arrivée à Latronquière (cor.) 17 50 Départ de Latronquière (cor.) 10 26 — Le Dental 10 05 — Croix de Malte 10 10 — Le Sers (cor.) 10 20 — Terres-Rouges 10 30 — Le Bourg 5 40 Arrivée à Bagnac 11 20 (1) L'autobus St-Céré-Bagnac s'arrête le soir 4 Latronquière pour n'en repartir que le lendemain matin. Ligne de Lacapelle-Marival à Labastide-Murat Départ de Lacapelle 5 30 — Le Bourg 5 40 Arrivée à Assier 7 » — Livernon 8 10 — Grèzes 8 25 — Espédaillac 8 40 — Quissac 8 55 — Cornouiller 9 95	Ligne de Bagnac à Saint-Céré Départ de Bagnac	- 0		The second secon	
Départ de Bagnac	Départ de Bagnac			-	
Départ de Bagnac	Départ de Bagnac	Ligne	de Bagnac à Saint-C	éré	
La Curade 20 25	La Curade 20 25 Le Mazers 20 35 Terres-Rouges 20 45 Le Sers 20 55 Croix de Malte 21 05 Le Dental 21 15 Arrivée à Latronquière (cor.) 10 35 Sénaillac (cor.) 11 10 Vaquié 11 15 La Madeleine 11 25 Sousceyrac (cor.) 11 45 Alzac 11 55 Le Faugas 12 05 Rougié 12 15 Frayssinhes 12 25 Siramond 12 35 Arrivée à St-Céré (cor.) 12 40 Ligne de Saint-Céré à Bagnac (1) Départ de St-Céré 15 45 Siramond 15 50 Frayssinhes (cor.) 16 05 Rougié 16 20 Le Faugas 16 30 Alzac 16 40 Sousceyrac (cor.) 17 30 Arrivée à Latronquière (cor.) 17 30 Arrivée à Latronquière (cor.) 17 50 Départ de Latronquière (cor.) 17 50 Départ de Latronquière (cor.) 10 26 Le Dental 10 05 Croix de Malte 10 10 Le Sers (cor.) 10 26 Terres-Rouges 10 30 Le Mazers 10 40 Le Sers (cor.) 10 26 Terres-Rouges 10 30 Le Mazers 10 40 Le Sers (cor.) 10 26 Terres-Rouges 10 30 Le Mazers 10 40 Le Sers (cor.) 10 26 Terres-Rouges 10 30 Le Mazers 10 40 Le Sers (cor.) 10 26 Terres-Rouges 10 30 Le Mazers 10 40 Le Sers (cor.) 10 26 Terres-Rouges 10 30 Le Mazers 10 40 Le Sers (cor.) 10 26 Terres-Rouges 10 30 Le Mazers 10 40 Le Sers (cor.) 10 26 Terres-Rouges 10 30 Le Mazers 10 40 Le Sers (cor.) 10 26 Terres-Rouges 10 30 Le Mazers 10 40 Le Sers (cor.) 10 26 Terres-Rouges 10 30 Le Mazers 10 40 Le Sers (cor.) 10 26 Terres-Rouges 10 30 Le Mazers 10 40 Le Sers (cor.) 10 26 Terres-Rouges 10 30 Le Mazers 10 40 Le Sers (cor.) 10 26 Terres-Rouges 10 30 Le Mazers 10 40 Le Sers (cor.) 10 26 Terres-Rouges 10 30 Le Mazers 10 40 Le Sers (cor.) 10 26 Terres-Rouges 10 30 Le Mazers 10 40 Le Sers (cor.) 10 26 Terres-Rouges 10 30 Le Mazers 10 40 Le Sers (cor.) 10 26 Terres-Rouges 10 30 Le Mazers 10 40 Le Sers (cor.) 10 26 Terres-Rouges 10 30		Bagnac		
Terres-Rouges	Terres-Rouges	-	La Curade		
Le Sers	Le Sers 20 55	_	Le Mazers		
- Croix de Malte 21 05 - Le Dental 21 15 Arrivée à Latronquière (cor.) 10 35 - Sénaillac (cor.) 11 10 - Vaquié 11 15 - La Madeleine 11 25 - Sousceyrac (cor.) 11 45 - Alzac 11 55 - Le Faugas 12 05 - Rougié 12 15 - Frayssinhes 12 25 - Siramond 12 35 Arrivée à St-Céré (cor.) 12 40 Ligne de Saint-Céré à Bagnac (1) Départ de St-Céré (cor.) 16 05 - Rougié 15 50 - Frayssinhes (cor.) 16 05 - Rougié 16 20 - Le Faugas 16 30 - Alzac 16 40 - Sousceyrac (cor.) 16 55 - La Madeleine 17 20 - Sénaillac (cor.) 17 30 Arrivée à Latronquière (cor.) 9 50 - Le Dental 10 05 - Croix de Malte 10 05 - Le Sers (cor.) 10 20 - Le Sers (cor.) 10 20 - Le Mazers 10 40 - La Curade 10 50 Arrivée à Bagnac 11 20 (1) L'autobus St-Céré-Bagnac s'arrête le soir à Latronquière pour n'en repartir que le lendemain matin. Ligne de Lacapelle-Marival à Labastide-Murat Départ de Lacapelle 5 30 - Le Bourg 5 40 Arrivée à Assier 6 n Départ d'Assier 7 n - Livernon 8 10 - Grèzes 8 25 - Espédaillac 8 40 - Quissac 8 55 - Cornouiller 9 05	- Croix de Malte	_	Terres-Rouges		
Le Dental	Le Dental		Le Sers		
Arrivée à Latronquière (cor.) 10 35 — Sénaillac (cor.) 11 10 — Vaquié 11 15 — La Madeleine 11 25 — Sousceyrac (cor.) 11 45 — Alzac 11 55 — Le Faugas 12 05 — Rougié 12 15 — Frayssinhes 12 25 — Siramond 12 35 Arrivée à St-Céré (cor.) 12 40 Ligne de Saint-Céré à Bagnac (1) Départ de St-Céré (cor.) 16 05 — Rougié 16 20 — Le Faugas 16 30 — Frayssinhes (cor.) 16 05 — Rougié 16 20 — Le Faugas 16 30 — Alzac 16 40 — Sousceyrac (cor.) 16 55 — La Madeleine 17 15 — Vaquié 17 20 — Sénaillac (cor.) 17 30 Arrivée à Latronquière (cor.) 17 50 Départ de Latronquière (cor.) 17 50 Départ de Latronquière (cor.) 10 26 — Le Dental 10 05 — Croix de Malte 10 10 — Le Sers (cor.) 10 26 — Terres-Rouges 10 30 — Le Mazers 10 40 — La Curade 10 50 Arrivée à Bagnac 11 20 (1) L'autobus St-Céré-Bagnac s'arrête le soir à Latronquière pour n'en repartir que le lendemain matin. Ligne de Lacapelle 5 30 — Le Bourg 5 40 Arrivée à Assier 7 7 — Livernon 8 10 — Grèzes 8 25 — Espédaillac 8 40 — Quissac 8 55 — Cornouiller 9 05	Arrivée à Latronquière (cor.) 10 35 — Sénaillac (cor.) 11 10 — Vaquié 11 15 — La Madeleine 11 25 — Sousceyrac (cor.) 11 45 — Alzac 11 55 — Le Faugas 12 65 — Rougié 12 15 — Frayssinhes 12 25 — Siramond 12 35 Arrivée à St-Céré (cor.) 12 40 Ligne de Saint-Céré à Bagnac (1) Départ de St-Céré (cor.) 16 05 — Rougié 15 50 — Frayssinhes (cor.) 16 05 — Rougié 16 20 — Le Faugas 16 30 — Le Faugas 16 30 — Alzac 16 40 — Sousceyrac (cor.) 16 55 — La Madeleine 17 15 — Vaquié 17 20 — Sénaillac (cor.) 17 30 Arrivée à Latronquière (cor.) 17 50 Départ de Latronquière (cor.) 10 26 — Le Dental 10 05 — Croix de Malte 10 10 — Le Sers (cor.) 10 26 — Terres-Rouges 10 30 — Le Mazers 10 40 — La Curade 10 50 Arrivée à Bagnac 11 20 (1) L'autobus St-Céré-Bagnac s'arrête le soir à Latronquière pour n'en repartir que le lendemain matin. Ligne de Lacapelle-Marival Départ de Lacapelle 5 30 — Le Bourg 5 40 Arrivée à Assier 6 7 — Livernon 8 10 — Grèzes 8 25 — Espédaillac 8 40 — Quissac 8 55 — Cornouiller 9 05				
Départ de Latronquière (cor.) 10 35 — Sénaillac (cor.) 11 10 — Vaquié 11 15 — La Madeleine 11 25 — Sousceyrac (cor.) 11 45 — Alzac 11 55 — Le Faugas 12 05 — Rougié 12 15 — Frayssinhes 12 25 — Siramond 12 35 Arrivée à St-Céré (cor.) 12 40 Ligne de Saint-Céré à Bagnac (1) 15 40 — Siramond 15 50 — Frayssinhes (cor.) 16 05 — Rougié 16 20 — Le Faugas 16 30 — Alzac 16 40 — Sousceyrac (cor.) 16 55 — La Madeleine 17 15 — Vaquié 17 20 — Sénaillac (cor.) 17 30 Arrivée à Latronquière (cor.) 17 50 Départ de Latronquière (cor.) 17 50 Départ de Lacurade 10 05 — Le Bagnac 10 40 — Le Grèce-Bagnac s'arrête le soir à Latronquière pour n'en repartir que le tendemain matin. <td< td=""><td>Départ de Latronquière (cor.) 10 35 - Sénaillac (cor.) 11 10 - Vaquié</td><td>Arrivée à</td><td></td><td>CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE</td><td></td></td<>	Départ de Latronquière (cor.) 10 35 - Sénaillac (cor.) 11 10 - Vaquié	Arrivée à		CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE	
Sénaillac (cor.)	Sénaillac (cor.) 11 10				
- Vaquié 11 15 - La Madeleine 11 25 - Sousceyrac (cor.) 11 45 - Alzac 11 55 - Le Faugas 12 05 - Rougié 12 15 - Frayssinhes 12 25 - Siramond 12 35 Arrivée à St-Céré (cor.) 12 40 Ligne de Saint-Céré à Bagnac (1) Départ de St-Céré 15 45 - Siramond 15 50 - Frayssinhes (cor.) 16 05 - Rougié 16 20 - Le Faugas 16 30 - Alzac 16 40 - Sousceyrac (cor.) 16 55 - La Madeleine 17 15 - Vaquié 17 20 - Sénaillac (cor.) 17 30 Arrivée à Latronquière (cor.) 17 30 Arrivée à Latronquière (cor.) 17 50 Départ de Latronquière (cor.) 17 50 - Le Dental 10 05 - Croix de Malte 10 10 - Le Sers (cor.) 10 20 - Terres-Rouges 10 30 - Le Mazers 10 40 - La Curade 10 50 Arrivée à Bagnac 11 20 (1) L'autobus St-Céré-Bagnac s'arrête le soir à Latronquière pour n'en repartir que le lendemain matin. Ligne de Lacapelle-Marival à Labastide-Murat Départ de Lacapelle-Marival à Labastide-Murat Départ de Lacapelle 5 30 - Le Bourg 5 40 Arrivée à Assier 6 » Départ d'Assier 7 » - Livernon 8 10 - Grèzes 8 25 - Espédaillac 8 40 - Quissac 8 55 - Cornouiller 9 05	- Vaquié	Depart			
La Madeleine	La Madeleine	_	Vaquié		
	Alzac	_	La Madeleine		
— Le Faugas 12 05 — Rougié 12 15 — Frayssinhes 12 25 — Siramond 12 35 Arrivée à St-Céré (cor.) 12 40 Ligne de Saint-Céré à Bagnac (1) 15 45 — Ligne de St-Céré (cor.) 15 45 — Siramond 15 50 — Frayssinhes (cor.) 16 05 — Rougié 16 20 — Le Faugas 16 30 — Alzac 16 40 — Sousceyrac (cor.) 16 55 — La Madeleine 17 15 — Vaquié 17 20 — Sénaillac (cor.) 17 30 Arrivée à Latronquière (cor.) 9 50 — Le Dental 10 05 — Croix de Malte 10 10 — Le Sers (cor.) 10 26 — Terres-Rouges 10 30 — Le Mazers 10 40 — La Curade 10 50 Arrivée à Bagnac 11 20 (1) L'autobus St-Céré-Bagnac s'arrête le soir à Latronquière pour n'en repartir que le lendemain matin. Ligne de Lacapelle-Marival à Labastide-Murat	Le Faugas 12 05	-			
Rougié	Rougié 12 15	-	Alzac		
- Frayssinhes	- Frayssinhes		Rongió		
Siramond	Siramond			2	
Ligne de Saint-Céré à Bagnac (1)	Arrivée à St-Céré (cor.) 12 40 Ligne de Saint-Céré à Bagnac (1) Départ de St-Céré 15 45 — Siramond 15 50 — Frayssinhes (cor.) 16 05 — Rougié 16 20 — Le Faugas 16 30 — Alzac 16 40 — Sousceyrac (cor.) 16 55 — La Madeleine 17 15 — Vaquié 17 20 — Sénaillac (cor.) 17 30 Arrivée à Latronquière (cor.) 17 50 Départ de Latronquière (cor.) 9 50 — Le Dental 10 05 — Croix de Malte 10 10 — Le Sers (cor.) 10 26 — Terres-Rouges 10 30 — Le Mazers 10 40 — La Curade 10 50 Arrivée à Bagnac 11 20 (1) L'autobus St-Céré-Bagnac s'arrête le soir à Latronquière pour n'en repartir que le lendemain matin. Ligne de Lacapelle-Marival — Le Bourg 5 40 Arrivée à Assier 6 » Départ d'Assier 6 » Départ d'Assier 7 » — Livernon 8 10 — Grèzes 8 25 — Espédaillac 8 40 — Quissac 8 55 — Cornouiller 9 05		Siramond		
Ligne de Saint-Céré à Bagnac (1) Départ de St-Céré	Ligne de Saint-Céré à Bagnac (1) Départ de St-Céré	Arrivée à	St-Céré (cor.)	12 40	
Départ de St-Céré 15 45 — Siramond 15 50 — Frayssinhes (cor.) 16 05 — Rougié 16 20 — Le Faugas 16 30 — Alzac 16 40 — Sousceyrac (cor.) 16 55 — La Madeleine 17 15 — Vaquié 17 20 — Sénaillac (cor.) 17 30 Arrivée à Latronquière (cor.) 9 50 — Le Dental 10 05 — Croix de Malte 10 10 — Le Sers (cor.) 10 20 — Terres-Rouges 10 30 — Le Mazers 10 40 — La Curade 10 50 Arrivée à Bagnac 11 20 (1) L'autobus St-Céré-Bagnac s'arrête le soir à Latronquière pour n'en repartir que le lendemain matin. Ligne de Lacapelle-Marival à Labastide-Murat Départ de Lacapelle 5 30 — Le Bourg 5 40 Arrivée à Assier 7 » — Le Bourg 5 40 Arrivée à Assier 8 25 — Espédaillac 8 40 — Quissac <td>Départ de St-Céré 15 45 — Siramond 15 50 — Frayssinhes (cor.) 16 05 — Rougié 16 20 — Le Faugas 16 30 — Alzac 16 40 — Sousceyrac (cor.) 16 55 — La Madeleine 17 15 — Vaquié 17 20 — Sénaillac (cor.) 17 30 Arrivée à Latronquière (cor.) 9 50 — Le Dental 10 05 — Croix de Malte 10 10 — Le Sers (cor.) 10 26 — Terres-Rouges 10 30 — Le Mazers 10 40 — La Curade 10 50 Arrivée à Bagnac 11 20 (1) L'autobus St-Céré-Bagnac s'arrête le soir à Latronquière pour n'en repartir que le lendemain matin. Ligne de Lacapelle-Marival à Labastide-Murat Départ de Lacapelle 5 30 — Le Bourg 5 40 Arrivée à Assier 7 » — Livernon 8 10 — Grèzes 8 25 — Espédaillac 8 40 — Quissac</td> <td></td> <td></td> <td>e (1)</td> <td>i</td>	Départ de St-Céré 15 45 — Siramond 15 50 — Frayssinhes (cor.) 16 05 — Rougié 16 20 — Le Faugas 16 30 — Alzac 16 40 — Sousceyrac (cor.) 16 55 — La Madeleine 17 15 — Vaquié 17 20 — Sénaillac (cor.) 17 30 Arrivée à Latronquière (cor.) 9 50 — Le Dental 10 05 — Croix de Malte 10 10 — Le Sers (cor.) 10 26 — Terres-Rouges 10 30 — Le Mazers 10 40 — La Curade 10 50 Arrivée à Bagnac 11 20 (1) L'autobus St-Céré-Bagnac s'arrête le soir à Latronquière pour n'en repartir que le lendemain matin. Ligne de Lacapelle-Marival à Labastide-Murat Départ de Lacapelle 5 30 — Le Bourg 5 40 Arrivée à Assier 7 » — Livernon 8 10 — Grèzes 8 25 — Espédaillac 8 40 — Quissac			e (1)	i
Siramond 15 50	Siramond				
	- Frayssinhes (cor.) 16 05 - Rougié	Depart de	Siramond	1	-
- Rougié	- Rougié				
- Le Faugas 16 30 - Alzac 16 40 - Sousceyrac (cor.) 16 55 - La Madeleine 17 15 - Vaquié 17 20 - Sénaillac (cor.) 17 30 Arrivée à Latronquière (cor.) 17 50 Départ de Latronquière (cor.) 9 50 - Le Dental 10 05 - Croix de Malte 10 10 - Le Sers (cor.) 10 20 - Terres-Rouges 10 30 - Le Mazers 10 40 - La Curade 10 50 Arrivée à Bagnac 11 20 (1) L'autobus St-Céré-Bagnac s'arrête le soir à Latronquière pour n'en repartir que le lendemain matin. Ligne de Lacapelle 5 30 - Le Bourg 5 40 Arrivée à Assier 6 » Départ d'Assier 7 » - Livernon 8 10 - Grèzes 8 25 - Espédaillac 8 40 - Quissac 8 55 - Cornouiller 9 05	- Le Faugas 16 30 - Alzac 16 40 - Sousceyrac (cor.) 16 55 - La Madeleine 17 15 - Vaquié 17 20 - Sénaillac (cor.) 17 30 Arrivée à Latronquière (cor.) 17 50 Départ de Latronquière (cor.) 9 50 - Le Dental 10 05 - Croix de Malte 10 10 - Le Sers (cor.) 10 26 - Terres-Rouges 10 30 - Le Mazers 10 40 - La Curade 10 50 Arrivée à Bagnac 11 20 (1) L'autobus St-Céré-Bagnac s'arrête le soir à Latronquière pour n'en repartir que le lendemain matin. Ligne de Lacapelle-Marival Départ de Lacapelle-Marival Départ de Lacapelle 5 30 - Le Bourg 5 40 Arrivée à Assier 6 » Départ d'Assier 6 » Départ d'Assier 7 » - Livernon 8 10 - Grèzes 8 25 - Espédaillac 8 40 - Quissac 8 55 - Cornouiller 9 05				-
- Alzac 16 40 - Sousceyrac (cor.) 16 55 - La Madeleine 17 15 - Vaquié 17 20 - Sénaillac (cor.) 17 30 Arrivée à Latronquière (cor.) 17 50 Départ de Latronquière (cor.) 9 50 - Le Dental 10 05 - Croix de Malte 10 10 - Le Sers (cor.) 10 20 - Terres-Rouges 10 30 - Le Mazers 10 40 - La Curade 10 50 Arrivée à Bagnac 11 20 (1) L'autobus St-Céré-Bagnac s'arrête le soir à Latronquière pour n'en repartir que le lendemain matin. Ligne de Lacapelle-Marival à Labastide-Murat Départ de Lacapelle 5 30 - Le Bourg 5 40 Arrivée à Assier 6 » Départ d'Assier 7 » - Livernon 8 10 - Grèzes 8 25 - Espédaillac 8 40 - Quissac 8 55 - Cornouiller 9 05	- Alzac	-	Le Faugas	16 30	-
— La Madeleine 17 15 — Vaquié 17 20 — Sénaillac (cor.) 17 30 Arrivée à Latronquière (cor.) 17 50 Départ de Latronquière (cor.) 9 50 — Le Dental 10 05 — Croix de Malte 10 10 — Le Sers (cor.) 10 20 — Terres-Rouges 10 30 — Le Mazers 10 40 — La Curade 10 50 Arrivée à Bagnac 11 20 (1) L'autobus St-Céré-Bagnac s'arrête le soir à Latronquière pour n'en repartir que le lendemain matin. Ligne de Lacapelle-Marival à Labastide-Murat Départ de Lacapelle 5 30 — Le Bourg 5 40 Arrivée à Assier 6 » Départ d'Assier 7 » — Livernon 8 10 — Grèzes 8 25 — Espédaillac 8 40 — Quissac 8 55 — Cornouiller 9 05	- La Madeleine		Alzac		-
— Vaquié	— Vaquié		Sousceyrac (cor.)		1
- Sénaillac (cor.) . 17 30 Arrivée à Latronquière (cor.) 17 50 Départ de Latronquière (cor.) 9 50 - Le Dental	- Sénaillac (cor.) . 17 30 Arrivée à Latronquière (cor.) 17 50 Départ de Latronquière (cor.) 9 50 - Le Dental				
Arrivée à Latronquière (cor.) 17 50 Départ de Latronquière (cor.) 9 50 — Le Dental	Arrivée à Latronquière (cor.) 17 50 Départ de Latronquière (cor.) 9 50 — Le Dental 10 05 — Croix de Malte 10 10 — Le Sers (cor.) 10 26 — Terres-Rouges 10 30 — Le Mazers 10 40 — La Curade 10 50 Arrivée à Bagnac 11 20 (1) L'autobus St-Céré-Bagnac s'arrête le soir à Latronquière pour n'en repartir que le lendemain matin. Ligne de Lacapelle-Marival à Labastide-Murat Départ de Lacapelle 5 30 — Le Bourg 5 40 Arrivée à Assier 6 » Départ d'Assier 6 » Départ d'Assier 7 » — Livernon 8 10 — Grèzes 8 25 — Espédaillac 8 40 — Quissac 8 55 — Cornouiller 9 05		Sénaillac (cor.)		-
Départ de Latronquière (cor.) 9 50 — Le Dental 10 05 — Croix de Malte 10 10 — Le Sers (cor.) 10 20 — Terres-Rouges 10 30 — Le Mazers 10 40 — La Curade 10 50 Arrivée à Bagnac 11 20 (1) L'autobus St-Céré-Bagnac s'arrête le soir à Latronquière pour n'en repartir que le lendemain matin. Ligne de Lacapelle-Marival à Labastide-Murat Départ de Lacapelle 5 30 — Le Bourg 5 40 Arrivée à Assier 6 » Départ d'Assier 7 » — Livernon 8 10 — Grèzes 8 25 — Espédaillac 8 40 — Quissac 8 55 — Cornouiller 9 05	Départ de Latronquière (cor.) 9 50 — Le Dental 10 05 — Croix de Malte 10 10 — Le Sers (cor.) 10 26 — Terres-Rouges 10 30 — Le Mazers 10 40 — La Curade 10 50 Arrivée à Bagnac 11 20 (1) L'autobus St-Céré-Bagnac s'arrête le soir à Latronquière pour n'en repartir que le lendemain matin. Ligne de Lacapelle-Marival à Labastide-Murat Départ de Lacapelle 5 30 — Le Bourg 5 40 Arrivée à Assier 7 » — Livernon 8 10 — Grèzes 8 25 — Espédaillac 8 40 — Quissac 8 55 — Cornouiller 9 05	Arrivée à	Latronquière (cor.)		-
- Le Dental	- Le Dental 10 05 - Croix de Malte 10 10 - Le Sers (cor.) 10 26 - Terres-Rouges 10 30 - Le Mazers 10 40 - La Curade 10 50 Arrivée à Bagnac 11 20 (1) L'autobus St-Céré-Bagnac s'arrête le soir à Latronquière pour n'en repartir que le lendemain matin. Ligne de Lacapelle-Marival à Labastide-Murat Départ de Lacapelle 5 30 - Le Bourg 5 40 Arrivée à Assier 6 » Départ d'Assier 6 » Départ d'Assier 7 » - Livernon 8 10 - Grèzes 8 25 - Espédaillac 8 40 - Quissac 8 55 - Cornouiller 9 05		Latronquière (cor.)		
— Le Sers (cor.) 10 20 — Terres-Rouges 10 30 — Le Mazers 10 40 — La Curade 10 50 Arrivée à Bagnac 11 20 (1) L'autobus St-Céré-Bagnac s'arrête le soir à Latronquière pour n'en repartir que le lendemain matin. Ligne de Lacapelle-Marival à Labastide-Murat Départ de Lacapelle 5 30 — Le Bourg 5 40 Arrivée à Assier 6 » Départ d'Assier 6 » Départ d'Assier 7 » — Livernon 8 10 — Grèzes 8 25 — Espédaillac	- Le Sers (cor.) 10 26 - Terres-Rouges 10 30 - Le Mazers 10 40 - La Curade 10 50 Arrivée à Bagnac 11 20 (1) L'autobus St-Céré-Bagnac s'arrête le soir à Latronquière pour n'en repartir que le lendemain matin. Ligne de Lacapelle-Marival	-	Le Dental	10 05	1
— Terres-Rouges 10 30 — Le Mazers 10 40 — La Curade 10 50 Arrivée à Bagnac 11 20 (1) L'autobus St-Céré-Bagnac s'arrête le soir à Latronquière pour n'en repartir que le lendemain matin. Ligne de Lacapelle-Marival à Labastide-Murat Départ de Lacapelle 5 30 — Le Bourg 5 40 Arrivée à Assier 6 » Départ d'Assier 7 » — Livernon 8 10 — Grèzes 8 25 — Espédaillac 8 40 — Quissac 8 55 — Cornouiller 9 05	- Terres-Rouges 10 30 - Le Mazers 10 40 - La Curade 10 50 Arrivée à Bagnac 11 20 (1) L'autobus St-Céré-Bagnac s'arrête le soir à Latronquière pour n'en repartir que le lendemain matin. Ligne de Lacapelle-Marival à Labastide-Murat Départ de Lacapelle 5 30 - Le Bourg 5 40 Arrivée à Assier 6 » Départ d'Assier 6 » Départ d'Assier 7 » - Livernon 8 10 - Grèzes 8 25 - Espédaillac 8 40 - Quissac 8 55 - Cornouiller 9 05	-	Croix de Malte		
— Le Mazers 10 40 — La Curade 10 50 Arrivée à Bagnac 11 20 (1) L'autobus St-Céré-Bagnac s'arrête le soir à Latronquière pour n'en repartir que le lendemain matin. Ligne de Lacapelle-Marival à Labastide-Murat Départ de Lacapelle 5 30 — Le Bourg 5 40 Arrivée à Assier 6 » Départ d'Assier 7 » — Livernon 8 10 — Grèzes 8 25 — Espédaillac 8 40 — Quissac 8 55 — Cornouiller 9 05	- Le Mazers	-	Le Sers (cor.)		-
— La Curade	- La Curade 10 50 Arrivée à Bagnac 11 20 (1) L'autobus St-Céré-Bagnac s'arrête le soir à Latronquière pour n'en repartir que le lendemain matin. Ligne de Lacapelle-Marival a Labastide-Murat Départ de Lacapelle 5 30 — Le Bourg 5 40 Arrivée à Assier 6 » Départ d'Assier 7 » — Livernon 8 10 — Grèzes 8 25 — Espédaillac 8 40 — Quissac 8 55 — Cornouiller 9 05		Le Mazors		
Arrivée à Bagnac	Arrivée à Bagnac		La Curade		-
(1) L'autobus St-Céré-Bagnac s'arrête le soir à Latronquière pour n'en repartir que le lendemain matin. Ligne de Lacapelle-Marival à Labastide-Murat Départ de Lacapelle	(1) L'autobus St-Céré-Bagnac s'arrête le soir à Latronquière pour n'en repartir que le lendemain matin. Ligne de Lacapelle-Marival à Labastide-Murat Départ de Lacapelle	Arrivée à			-
Latronquière pour n'en repartir que le lendemain matin. Ligne de Lacapelle-Marival à Labastide-Murat Départ de Lacapelle	Latronquière pour n'en repartir que le lendemain matin. Ligne de Lacapelle-Marival à Labastide-Murat Départ de Lacapelle	(1) L'autob	us St-Céré-Bagnac s'arrête	le soir à	
Ligne de Lacapelle-Marival à Labastide-Murat Départ de Lacapelle	Ligne de Lacapelle-Marival à Labastide-Murat Départ de Lacapelle 5 30 — Le Bourg 5 40 Arrivée à Assier 6 » Départ d'Assier 7 » — Livernon 8 10 — Grèzes 8 25 — Espédaillac 8 40 — Quissac 8 55 — Cornouiller 9 05	main matin.	pour n'en repartir que	ie lende-	
à Labastide-Murat Départ de Lacapelle 5 30 — Le Bourg 5 40 Arrivée à Assier 6 » Départ d'Assier 7 » — Livernon 8 10 — Grèzes 8 25 — Espédaillac 8 40 — Quissac 8 55 — Cornouiller 9 05	à Labastide-Murat Départ de Lacapelle		Lacapelle-Marival		
Départ de Lacapelle 5 30 — Le Bourg 5 40 Arrivée à Assier 6 » Départ d'Assier 7 » — Livernon 8 10 — Grèzes 8 25 — Espédaillac 8 40 — Quissac 8 55 — Cornouiller 9 05	Départ de Lacapelle 5 30 — Le Bourg 5 40 Arrivée à Assier 6 » Départ d'Assier 7 » — Livernon 8 10 — Grèzes 8 25 — Espédaillac 8 40 — Quissac 8 55 — Cornouiller 9 05	3		-Murat	
— Le Bourg 5 40 Arrivée à Assier 6 " Départ d'Assier 7 " — Livernon 8 10 — Grèzes 8 25 — Espédaillac 8 40 — Quissac 8 55 — Cornouiller 9 05	— Le Bourg 5 40 Arrivée à Assier 6 » Départ d'Assier 7 » — Livernon 8 10 — Grèzes 8 25 — Espédaillac 8 40 — Quissac 8 55 — Cornouiller 9 05	Départ de			
Arrivée à Assier 6 » Départ d'Assier 7 » — Livernon 8 10 — Grèzes 8 25 — Espédaillac 8 40 — Quissac 8 55 — Cornouiller 9 05	Arrivée à Assier		Le Bourg		
Départ d'Assier 7 — Livernon 8 10 — Grèzes 8 25 — Espédaillac 8 40 — Quissac 8 55 — Cornouiller 9 05	Départ d'Assier 7 % — Livernon 8 10 — Grèzes 8 25 — Espédaillac 8 40 — Quissac 8 55 — Cornouiller 9 05	Arrivée à	Assier		-
- Livernon 8 10 - Grèzes 8 25 - Espédaillac 8 40 - Quissac 8 55 - Cornouiller 9 05	- Livernon 8 10 - Grèzes 8 25 - Espédaillac 8 40 - Quissac 8 55 - Cornouiller 9 05		77.4 .		1
- Grèzes 8 25 - Espédaillac 8 40 - Quissac 8 55 - Cornouiller 9 05	- Grèzes	-	Livernon	8 10	1
— Quissac 8 55 — Cornouiller 9 05	— Quissac 8 55 — Cornouiller 9 05	-	Grèzes		-
- Cornouiller 9 05	- Cornouiller 9 05	-		Control of the Party of the Control	Name and Address of
				THE RESERVE OF THE PARTY OF THE	1
— Fontanes 9 15	- Fontanes 0 15 l				1
- Goudou 9 30	- Goudou 9 30		Goudou		-
Arrivée à Labastide 9 40		Arrivée à			-
		1983			SPECIAL .
	1				455

	eccionaria manancia	TOTAL PROPERTY OF THE PARTY OF	AND THE REAL PROPERTY AND THE PROPERTY A
Ligne de Labastide-Murat		Départ de	St-Supice
à Lacapelle-Mar Départ de Labastide 16	rival 6 15	_	Brengues Espagnac
- Goudou	6 20 6 40		Ste-Eulalie
— Cornouiller 10	6 55		Corn
— Quissac 1' — Espédaillac 1'		Départ de	Camboulit Drauzou
— Grèzes 1 — Livernon 1	CONTRACTOR OF THE PERSON NAMED IN	-	Ceint d'Eau Figeac
Arrivée à Assier 1	7 45		hors-Gourdon, par C
Départ d'Assier 1 Le Bourg 1	9 20 9 40	Départ de	Cahors
Arrivée à Lacapelle 1	9 50		Mercuès Espère
Ligne de Figeac à Caussade Départ de Figeac 1	6 30		Crayssac Rostassac
- Faycelles 1	6 50	_	Ponteirq
— Gréalou 1	7 30		Canourgnes Goujounac
	8 10 8 25		Frayssinet Montcléra
- Saint-Jean-de-Laur 1	8 40	-	Cazals
- Limogne 1	9 10		Salviac
— Varaire 1 — Bach 1	9 25 9 40		Gourdon
— Vaylats 1	9 50		urdon-Cahors par Courdon
	0 10 0 20	Depart de	Pont Carral
	0 45	Z	Montcléra
	7 15	_	Frayssinet Goujounac
	7 40 7 50	_	Pontcirq
— Vaylats	8 10	_	Crayssac
	8 20 8 35	_	Espère Mercuès
	8 50 g	Arrivée à	Cahors
- Saint-Jean-de-Laur	9 20		Gourdon-Labastide-M
- Cajarc	9 50	Départ de	Gourdon (Poste) (1) Curebourset
— Gréalou 1	0 25 0 50	_	Concorès
- Faycelles 1	1 10		Saint-Germain Saint-Chamarand .
Arrivée à Figeac 1 Ligne de Figeac à Latronquièn	1 30 re	_	Fraissinet Pont de Vaillac
Départ de Figeac	7 45		Montfaucon
	8 00 8 05		Labastide-Murat . de retard de l'express ve
— Doullan	8 20 8 40	Paris l'autobu n'attend pas	de retard de l'express ve ls ne part qu'à 6 h. 15, au delà de cette limite.
- Prentegarde	8 55	Ligne de	Labastide-Murat-Gou Labastide-Murat
	9 10 9 15	Depart de	Montfaucon
1	9 25 9 35	_	Pont de Vaillac Pont de Rhodes
- Richour	9 45	_	Saint-Chamarand Saint-Germain
 St-MédNicourley . Laveyssière-Gorses 1 	9 55 0 20	_	Concorès
	0 25 0 45	Arrivée à	Gurebourset
Ligne de Latronquière à Fige		Ligne	de Gourdon à Souill
	8 00 8 15		par Payrac
 Laveyssière-Gorses 1 	8 35	Départ de	Souillac (gare) Souillac (ville)
	9 05	Passage à	Lanzac Embr. Nadaillac
- Lavitarelle (cor.) . 1	9 15 9 25	-	Le Treil
— Ste-Colombe 1	9 35	Arrivée à	Payrac
	9 50	Départ de	Payrac
	20 20 25	Passage E	mbr. Rte Payrac La Séguinie
- Planioles 2	0 30	_	Embr. Reilhaguet
Arrivée de Figeac (cor.) 2 Ligne de Conduché-Vallée du C	0 45 célé	_	Embr. Gramat St-Projet
Départ de Figeac 1	7 »	_	Le Vigan
- Drauzou 1	7 10 7 15	Arrivée à	Gourdon A Gour
— Camboulit 1 — Boussac 1	7 20 7 30		e de Souillac à Gour par Payrac
— Corn 1	7 40	Départ de	Gourdon (gare)
- Espagnac 1	7 50	Passage at	Vigan
— Brengues 1	8 10	_	Embr. Rte Grande.
- Marcilhac 1	8 40		Embr Laval
— Sauliac 1	18 50	_	Embr. La Séguinie Embr. Rte Payrac
	19 30	Arrivée à	Payrac
Ligne Vallée du Célé-Conduch	né	Depart de Passage à	Payrac
Départ de Conduché — Cabrerets	8 50 9 00		Rea Nadaillac
- Sauliac	9 20 9 30	Apply 4s 3	Lanzac
— Monteil	9 40	Arrivée à	Souillac (gare) ···

_	Ste-Eulalie	10 30
-	Corn	10 40
_	Boussac	10 50 11 n
Départ de	Drauzou	11 05
A-1-4- 1	Ceint d'Eau	11 10
Arrivée à	Figeac	11 20
Départ de	hors-Gourdon, par (Cahors	
—	Mercuès	16 00 16 30
-	Espère	16 40
-	Crayssac	17 »
	Ponteirq	17 20 17 30
_	Canourgnes	17 40
_	Goujounac	17 55
	Frayssinet Montcléra	18 05 18 30
_	Cazals	18 50
-	Salviac	19 05
Arrivée à	Pont Carral	19 20 20 15
	urdon-Cahors par C	4
Départ de	Pont Carral	6 80 7 05
	Salviac	7 25
-	Montcléra	8 n
_	Frayssinet Goujounac	8 25 8 40
	Pontcirq	. 9 20
_	Rostassac	9 30
-	Crayssac	9 55 10 10
	Espère Mercuès	10 20
Arrivée à	Cahors	10 45
Lique de	Gourdon-Labastide-M	Iurat
	Gourdon (Poste) (1)	6 00
-	Curebourset	6 25
_	Concorès	6 45 7 00
	Saint-Germain Saint-Chamarand .	7 10
_	Fraissinet	7 25
_	Pont de Vaillac	7 40 7 55
Auniredo à	Montfaucon Labastide-Murat	8 20
Arrivee a	Lapastine murat	enant de
Paris l'autobi	is ne part qu'à 6 h. 15,	mais il'
Paris l'autobi n'attend pas	de retard de l'express vi is ne part qu'à 6 h. 15, au delà de cette limite. Labastide-Murat-Gou	
Ligne de	Labastine-murat-do	18 45
Ligne de	Labastide-Murat . Montfaucon	18 45 19 45
Départ de	Labastide-Murat . Montfaucon Pont de Vaillac	18 45 19 45 19 15 19 30
Ligne de	Labastide-Murat . Montfaucon Pont de Vaillac Pont de Rhodes Saint-Chamarand	18 45 19 45 19 15 19 30 19 50
Départ de	Labastide-Murat . Montfaucon Pont de Vaillac Pont de Rhodes Saint-Chamarand Saint-Germain	18 45 19 45 19 15 19 30 19 50 20 10
Départ de	Labastide-Murat . Montfaucon Pont de Vaillac Pont de Rhodes Saint-Chamarand Saint-Germain Concorès	18 45 19 45 19 15 19 30 19 50 20 10 20 25 20 35
Départ de	Labastide-Murat Montfaucon Pont de Vaillac Pont de Rhodes Saint-Chamarand Saint-Germain Concorès Curebourset	18 45 19 45 19 15 19 30 19 50 20 10 20 25
Départ de Départ de	Labastide-Murat Montfaucon Pont de Vaillac Pont de Rhodes Saint-Chamarand Saint-Germain Concorès Curebourset Gourdon	18 45 19 45 19 15 19 30 19 50 20 10 20 25 20 35 21 00
Départ de Départ de	Labastide-Murat . Montfaucon Pont de Vaillac Pont de Rhodes Saint-Chamarand Saint-Germain Concorès Curebourset Gourdon de Gourdon à Souill	18 45 19 45 19 15 19 30 19 50 20 10 20 25 20 35 21 00
Départ de Arrivée à Ligne	Labastide-Murat Montfaucon Pont de Vaillac Pont de Rhodes Saint-Chamarand Saint-Germain Concorès Curebourset Gourdon de Gourdon à Souill par Payrac Souillac (gare)	18 45 19 45 19 15 19 30 19 50 20 10 20 25 20 35 21 00
Départ de Arrivée à Ligne	Labastide-Murat Montfaucon Pont de Vaillac Pont de Rhodes Saint-Chamarand Saint-Germain Concorès Curebourset Gourdon de Gourdon à Souill par Payrac Souillac (gare) Souillac (ville)	18 45 19 45 19 15 19 30 19 50 20 10 20 25 20 35 21 00 lac
Départ de Arrivée à Ligne	Labastide-Murat Montfaucon Pont de Vaillac Pont de Rhodes Saint-Chamarand Saint-Germain Concorès Curebourset Gourdon de Gourdon à Souill par Payrac Souillac (gare) Souillac (ville) Lanzac	18 45 19 45 19 15 19 30 19 50 20 10 20 25 20 35 21 00 lac 6 30 6 40 6 50 7 10
Départ de	Labastide-Murat Montfaucon Pont de Vaillac Pont de Rhodes Saint-Chamarand Saint-Germain Concorès Curebourset Gourdon de Gourdon à Souill par Payrac Souillac (gare) Souillac (ville) Lanzac Embr. Nadaillac	18 45 19 45 19 15 19 30 19 50 20 10 20 25 20 35 21 00 4ac 6 30 6 40 6 50 7 10 7 20
Arrivée à Ligne Départ de Départ de Départ de Passage à	Labastide-Murat Montfaucon Pont de Vaillac Pont de Rhodes Saint-Chamarand Saint-Germain Concorès Curebourset Gourdon de Gourdon à Souill par Payrac Souillac (gare) Souillac (ville) Lanzac Embr, Nadaillac Le Treil Carrière	18 45 19 45 19 15 19 30 19 50 20 10 20 25 20 35 21 00 lac 6 30 6 40 6 50 7 10
Arrivée à Ligne Départ de Départ de Départ de Passage à Arrivée à	Labastide-Murat Montfaucon Pont de Vaillac Pont de Rhodes Saint-Chamarand Saint-Germain Concorès Curebourset Gourdon de Gourdon à Souill par Payrac Souillac (gare) Souillac (ville) Lanzac Embr. Nadaillac Le Treil Carrière Payrac	18 45 19 45 19 15 19 30 19 50 20 10 20 25 20 35 21 00 4ac 6 30 6 40 6 50 7 10 7 20 7 25 7 30 7 40
Arrivée à Ligne Départ de Départ de Départ de Passage à Arrivée à	Labastide-Murat Montfaucon Pont de Vaillac Pont de Rhodes Saint-Chamarand Saint-Germain Concorès Curebourset Gourdon de Gourdon à Souill par Payrac Souillac (gare) Souillac (ville) Lanzac Embr. Nadaillac Le Treil Carrière Payrac	18 45 19 45 19 15 19 30 19 50 20 10 20 25 20 35 21 00 4e 6 40 6 50 7 10 7 20 7 25 7 30 7 45
Arrivée à Ligne Départ de Départ de Départ de Passage à Arrivée à	Labastide-Murat Montfaucon Pont de Vaillac Pont de Rhodes Saint-Chamarand Saint-Germain Concorès Curebourset Gourdon de Gourdon à Souill par Payrac Souillac (gare) Souillac (ville) Lanzac Embr, Nadaillac Le Treil Carrière Payrac Payrac Payrac Payrac Payrac Payrac Payrac Payrac Payrac Payrac Payrac	18 45 19 45 19 15 19 30 19 50 20 10 20 25 20 35 21 00 4ac 6 40 6 50 7 10 7 20 7 25 7 30 7 45 7 50
Arrivée à Ligne Départ de Départ de Passage à Arrivée à Départ de Passage E	Labastide-Murat Montfaucon Pont de Vaillac Pont de Rhodes Saint-Chamarand Saint-Germain Concorès Curebourset Gourdon de Gourdon à Souill par Payrac Souillac (gare) Souillac (ville) Lanzac Embr. Nadaillac Le Treil Carrière Payrac Payrac Dayrac La Séguinie Lanzac La La	18 45 19 45 19 15 19 30 19 50 20 10 20 25 20 35 21 00 4ac 6 40 6 50 7 10 7 20 7 25 7 30 7 45 7 50 7 55
Arrivée à Ligne Départ de Départ de Passage à Arrivée à Départ de Passage E	Labastide-Murat Montfaucon Pont de Vaillac Pont de Rhodes Saint-Chamarand Saint-Germain Concorès Curebourset Gourdon de Gourdon à Souill par Payrac Souillac (gare) Souillac (ville) Lanzac Embr, Nadaillac Le Treil Carrière Payrac Payrac Payrac La Séguinie Embr, Rte Laval Embr, Reilhaguet	18 45 19 45 19 45 19 15 19 30 19 50 20 10 20 25 20 35 21 00 lac 6 30 6 40 6 50 7 10 7 20 7 25 7 30 7 45 7 50 7 55 8 9 8 05
Arrivée à Ligne Départ de Départ de Passage à Arrivée à Départ de Passage E	Labastide-Murat Montfaucon Pont de Vaillac Pont de Rhodes Saint-Chamarand Saint-Germain Concorès Curebourset Gourdon de Gourdon à Souill par Payrac Souillac (gare) Souillac (ville) Lanzac Embr, Nadaillac Le Treil Carrière Payrac Payrac Payrac La Séguinie Embr, Rte Laval Embr, Reilhaguet Embr, Gramat	18 45 19 45 19 45 19 15 19 30 19 50 20 10 20 25 20 35 21 00 ac 6 30 6 40 6 50 7 10 7 20 7 25 7 30 7 45 7 50 7 55 8 95 8 15
Arrivée à Ligne Départ de Départ de Départ de Passage à Arrivée à Départ de Passage E	Labastide-Murat Montfaucon Pont de Vaillac Pont de Rhodes Saint-Chamarand Saint-Germain Concorès Curebourset Gourdon de Gourdon à Souill par Payrac Souillac (gare) Souillac (ville) Lanzac Embr. Nadaillac Le Treil Carrière Payrac Payrac La Séguinie Embr. Rte Payrac La Séguinie Embr. Reilhaguet Embr. Gramat St-Projet Le Vigan	18 45 19 45 19 45 19 15 19 30 19 50 20 10 20 25 20 35 21 00 lac 6 30 6 40 6 50 7 10 7 20 7 25 7 30 7 45 7 50 7 55 8 9 8 05
Arrivée à Départ de Départ de Départ de Passage à Arrivée à Départ de Passage E	Labastide-Murat Montfaucon Pont de Vaillac Pont de Rhodes Saint-Chamarand Saint-Germain Concorès Curebourset Gourdon de Gourdon à Souill par Payrac Souillac (gare) Souillac (ville) Lanzac Embr. Nadaillac Le Treil Carrière Payrac La Séguinie Embr. Rte Payrac La Séguinie Embr. Reilhaguet Embr. Gramat St-Projet Le Vigan Gourdon	18 45 19 45 19 45 19 15 19 30 19 50 20 10 20 25 20 35 21 00 ac 6 30 6 40 6 50 7 10 7 25 7 30 7 45 7 50 8 05 8 15 8 25 8 40
Arrivée à Départ de Départ de Départ de Passage à Arrivée à Départ de Passage E	Labastide-Murat Montfaucon Pont de Vaillac Pont de Rhodes Saint-Chamarand Saint-Germain Concorès Curebourset Gourdon de Gourdon à Souill par Payrac Souillac (gare) Souillac (ville) Lanzac Embr. Nadaillac Le Treil Carrière Payrac Payrac Payrac La Séguinie Embr. Rte Payrac La Séguinie Embr. Rte Laval Embr. Reilhaguet Embr. Gramat St-Projet Le Vigan Gourdon e de Souillac à Goure	18 45 19 45 19 45 19 15 19 30 19 50 20 10 20 25 20 35 21 00 ac 6 30 6 40 6 50 7 10 7 25 7 30 7 45 7 50 8 05 8 15 8 25 8 40
Arrivée à Ligne Départ de Départ de Départ de Passage à Départ de Passage à Ligne Arrivée à Ligne	Labastide-Murat Montfaucon Pont de Vaillac Pont de Rhodes Saint-Chamarand Saint-Germain Concorès Curebourset Gourdon de Gourdon à Souill par Payrae Souillac (gare) Souillac (ville) Lanzac Embr. Nadaillac Le Treil Carrière Payrac Payrac Payrac Payrac La Séguinie Embr. Reilhaguet Embr. Reilhaguet Embr. Gramat St-Projet Le Vigan Gourdon e de Souillac à Gour par Payrac	18 45 19 45 19 45 19 15 19 30 19 50 20 10 20 25 20 35 21 00 ac 6 30 6 40 6 50 7 10 7 25 7 30 7 45 7 55 8 95 8 15 8 25 8 40 cdon 16 15
Arrivée à Ligne Départ de Départ de Départ de Passage à Arrivée à Départ de Passage E Arrivée à Ligne	Labastide-Murat Montfaucon Pont de Vaillac Pont de Rhodes Saint-Chamarand Saint-Germain Concorès Curebourset Gourdon de Gourdon à Souill par Payrae Souillac (gare) Souillac (ville) Lanzac Embr. Nadaillac Le Treil Carrière Payrac Payrac Payrac La Séguinie Embr. Reilhaguet Embr. Reilhaguet Embr. Gramat St-Projet Le Vigan Gourdon e de Souillac à Gour par Payrac Gourdon (gare)	18 45 19 45 19 45 19 15 19 30 19 50 20 10 20 25 20 35 21 00 ac 6 30 6 40 6 50 7 10 7 25 7 30 7 45 7 55 8 95 8 15 8 25 8 40 cdon 16 15 16 25
Arrivée à Ligne Départ de Départ de Départ de Passage à Arrivée à Départ de Passage E Arrivée à Ligne	Labastide-Murat Montfaucon Pont de Vaillac Pont de Rhodes Saint-Chamarand Saint-Germain Concorès Curebourset Gourdon de Gourdon à Souill par Payrac Souillac (gare) Souillac (ville) Lanzac Embr. Nadaillac Le Treil Carrière Payrac Payrac La Séguinie Embr. Rte Payrac La Séguinie Embr. Reilhaguet Embr. Gramat St-Projet Le Vigan Gourdon de Souillac à Gour par Payrac Gourdon (gare) Vigan St-Projet Vigan Gourdon (gare) Vigan	18 45 19 45 19 45 19 15 19 30 19 50 20 10 20 25 20 35 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 35 20 35 21 00 20 35
Arrivée à Ligne Départ de Départ de Départ de Passage à Arrivée à Départ de Passage E Arrivée à Ligne	Labastide-Murat Montfaucon Pont de Vaillac Pont de Rhodes Saint-Chamarand Saint-Germain Concorès Curebourset Gourdon de Gourdon à Souill par Payrac Souillac (gare) Souillac (ville) Lanzac Embr. Nadaillac Le Treil Carrière Payrac Payrac Payrac La Séguinie Embr. Rte Payrac La Séguinie Embr. Reilhaguet Embr. Reilhaguet Embr. Gramat St-Projet Le Vigan Gourdon de Gourdon (gare) Vigan St-Projet St-Projet St-Projet Le Vigan Courdon (gare) St-Projet Le Vigan Reilhaguet Reilhaguet Le Vigan Courdon (gare) Reilhaguet Reilhaguet Le Vigan Reilhaguet Reilhaguet Le Vigan Reilhaguet Reilhaguet Le Vigan Reilhaguet	18 45 19 45 19 45 19 15 19 30 19 50 20 10 20 25 20 35 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 35 20 35 21 00 20 35
Arrivée à Ligne Départ de Départ de Départ de Passage à Arrivée à Départ de Passage E Arrivée à Ligne	Labastide-Murat Montfaucon Pont de Vaillac Pont de Rhodes Saint-Chamarand Saint-Germain Concorès Curebourset Gourdon de Gourdon à Souill par Payrac Souillac (gare) Souillac (ville) Lanzac Embr. Nadaillac Le Treil Carrière Payrac Payrac Payrac Payrac La Séguinie Embr. Rte Payrac La Séguinie Embr. Reilhaguet Embr. Gramat St-Projet Le Vigan Gourdon de Souillac à Gour par Payrac Gourdon (gare) Vigan St-Projet Le Vigan Gourdon (gare) Vigan St-Projet Le Vigan Faillaguet Courdon (gare) Vigan St-Projet Le Vigan Courdon (gare) Vigan St-Projet Le Vigan Reilhaguet Reilhaguet Embr. Rte Gramat Reilhaguet Embr. Rte Gramat	18 45 19 45 19 45 19 15 19 30 19 50 20 10 20 25 20 35 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 35 20 35 21 00 20 35 20 35 21 00 20 35
Arrivée à Ligne Départ de Départ de Départ de Passage à Arrivée à Départ de Passage E Arrivée à Ligne	Labastide-Murat Montfaucon Pont de Vaillac Pont de Rhodes Saint-Chamarand Saint-Germain Concorès Curebourset Gourdon de Gourdon à Souill par Payrac Souillac (gare) Souillac (ville) Lanzac Embr, Nadaillac Le Treil Carrière Payrac Payrac Dayrac La Séguinie Embr. Rte Laval Embr. Reilhaguet Embr. Reilhaguet Le Vigan Gourdon de Souillac à Gour par Payrac Gourdon (gare) Togan St-Projet Le Vigan Gourdon St-Projet Le Wigan Gourdon St-Projet Le Wigan Courdon	18 45 19 45 19 45 19 30 19 50 20 10 20 25 20 35 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 35 21 00 20 35 21 00 20 35 21 00 20 35 21 00 20 35 21 00 20 35 21 00 20 35 21 00 20 35 21 00 20 35 21 00 20 35 21 00 20 35 21 00 20 35 21 00 20 35 21 00 20 35 21 00 21 35 21 30
Arrivée à Ligne Départ de Départ de Départ de Passage à Arrivée à Départ de Passage E Arrivée à Ligne	Labastide-Murat Montfaucon Pont de Vaillac Pont de Rhodes Saint-Chamarand Saint-Germain Concorès Curebourset Gourdon de Gourdon à Souill par Payrac Souillac (gare) Souillac (ville) Lanzac Embr, Nadaillac Le Treil Carrière Payrac Payrac Dayrac La Séguinie Embr. Rte Laval Embr. Reilhaguet Embr. Reilhaguet Le Vigan Gourdon de Souillac à Gour par Payrac Gourdon (gare) Togan St-Projet Le Vigan Gourdon St-Projet Le Wigan Gourdon St-Projet Le Wigan Courdon	18 45 19 45 19 30 19 50 20 10 20 25 20 35 21 00 18e 6 40 6 50 7 10 7 25 7 30 7 45 7 55 8 05 8 25 8 40 6 6 50 7 10 7 20 7 25 7 30 7 45 7 55 8 05 8 25 8 40 6 16 25 16 55 17
Arrivée à Ligne Départ de Départ de Départ de Passage à Arrivée à Ligne Arrivée à Ligne Arrivée à Ligne Arrivée à Ligne	Labastide-Murat Montfaucon Pont de Vaillac Pont de Rhodes Saint-Chamarand Saint-Germain Concorès Curebourset Gourdon de Gourdon à Souill par Payrac Souillac (gare) Souillac (ville) Lanzac Embr. Nadaillac Le Treil Carrière Payrac Payrac La Séguinie Embr. Reilhaguet Embr. Gramat St-Projet Le Vigan Gourdon (gare) 1 Vigan St-Projet Embr. Rte Gramat Embr. Rte Payrac	18 45 19 45 19 30 19 50 20 20 20 35 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 21 20 25 22 10 20 21 20 25 22 10 20 23 25 24 25 25 25 25 27 26 26 26 26 26 26 26 26 26 26 26 26 26 2
Arrivée à Ligne Départ de Départ de Départ de Passage à Arrivée à Départ de Passage E Arrivée à Ligne Arrivée à Ligne Arrivée à Arrivée à Ligne	Labastide-Murat Montfaucon Pont de Vaillac Pont de Rhodes Saint-Chamarand Saint-Germain Concorès Curebourset Gourdon de Gourdon à Souill par Payrac Souillac (gare) Souillac (ville) Lanzac Embr. Nadaillac Le Treil Carrière Payrac Payrac La Séguinie Embr. Rte Laval Embr. Reilhaguet Embr. Gramat St-Projet Le Vigan Gourdon de Souillac à Gour par Payrae Gourdon (gare) 1 Vigan St-Projet Le Vigan Gourdon (gare) 1 Vigan St-Projet Embr. Rte Gramat Embr. Rte Payrac Payrac	18 45 19 45 19 30 19 50 20 10 20 25 20 35 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 21 22 5 21 00 21 22 5 21 2
Arrivée à Ligne Départ de Départ de Départ de Passage à Arrivée à Départ de Passage E Arrivée à Ligne Arrivée à Ligne Arrivée à Arrivée à Ligne	Labastide-Murat Montfaucon Pont de Vaillac Pont de Rhodes Saint-Chamarand Saint-Germain Concorès Curebourset Gourdon de Gourdon à Souill par Payrae Souillac (gare) Souillac (ville) Lanzac Embr. Nadaillac Le Treil Carrière Payrac Payrac Payrac La Séguinie Embr. Reilhaguet Embr. Reilhaguet Embr. Gramat St-Projet Le Vigan Gourdon de Souillac à Gour par Payrae Gourdon (gare) I Vigan St-Projet Embr. Rte Gramat Embr. Rte Payrac	18 45 19 45 19 45 19 30 19 50 20 10 20 25 20 35 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 20 25 21 00 21 20 25 21 00 21 20 25 21 20 20 25 21 00 21 20 25 21 20 20

Brengues 10 10